

BANK OF AFRICA – NIGER

SIÈGE / HEAD OFFICE

BANK OF AFRICA – NIGER

Immeuble BANK OF AFRICA – NIGER – Rue du Gawèye – BP 10973 – Niamey – NIGER
Tél. : (227) 20 73 36 20 / 21 / 20 73 32 46 – Fax : (227) 20 73 38 18 – Swift : AFRINENIXX
Email <information@boaniger.com>



GRUPE BANK OF AFRICA

www.boaniger.com

AGENCES NIAMEY / NIAMEY BRANCHES

AGENCE CENTRALE

Immeuble BANK OF AFRICA – NIGER
Rue du Gawèye – BP 10973 – Niamey
Tél. : (227) 20 73 36 20 / 21 / 20 73 32 46
Fax : (227) 20 73 38 18
Email <information@boaniger.com>

AGENCE ÉLITE

Immeuble BANK OF AFRICA – NIGER
Rue du Gawèye – BP 10973 – Niamey
Tél. : (227) 20 73 35 87
Fax : (227) 20 73 38 18
Email <information@boaniger.com>

AS SALAM

Marché As Salam – BP 10973 – Niamey
Tél. : (227) 20 74 16 91
Fax : (227) 20 74 16 89

ECOGARE

Gare Routière de Wadata – BP 10973 – Niamey
Tél. : (227) 20 34 00 31
Fax : (227) 20 34 00 32

GRAND MARCHÉ DE NIAMEY

Avenue Salaman – Boulevard de la Liberté
BP 10973 – Niamey
Tél. : (227) 20 72 60 31
Fax : (227) 20 73 38 18
Email <information@boaniger.com>

KATAKO

Face Marché Katako – BP 10 973 – Niamey
Tél. : (227) 20 73 23 94
Fax : (227) 20 73 23 72

PLATEAU

Avenue Mohamed VI – BP 10973 – Niamey
Tél. : (227) 20 72 23 23 – Fax : (227) 20 72 33 78

ZONE INDUSTRIELLE

Route de l'Aéroport – BP 10973 – Niamey
Tél. : (227) 20 34 05 78
Fax : (227) 20 34 05 79

AGENCES RÉGIONALES / REGIONAL BRANCHES

AGADEZ

Face Marché des Tôles – BP 168 – Agadez
Tél. : (227) 20 44 03 31 – Fax : (227) 20 44 04 31

ARLIT

Quartier Wadata – BP 10 973 – Arlit
Tél. : (227) 20 45 21 15 / 16
Fax : (227) 20 45 21 17

DOSSO

Quartier Mangué Kouara – BP 129 – Dosso
Tél. : (227) 20 65 00 84
Fax : (227) 20 65 06 00

GAYA

Route Nationale RN 7 – Entrée de ville – BP 93
Gaya
Tél. : (227) 20 68 06 03 – Fax : (227) 20 68 06 04

MARADI

Immeuble Gago – BP 472 – Maradi
Tél. : (227) 20 41 08 80
Fax : (227) 20 41 06 65

TAHOUA

Quartier Kourfeyawa I – BP 290 – Tahoua
Tél. : (227) 20 61 06 68 – Fax : (227) 20 61 06 69

TILLABERI

Route Nationale R1/RN1 – BP 70 – Tillabéri
Tél. : (227) 20 71 10 15 – Fax : (227) 20 71 10 16

ZINDER

Rue du CCFN – BP 100 – Zinder
Tél. : (227) 20 51 21 70 / 71
Fax : (227) 20 51 21 72

ROND-POINT HOPITAL NATIONAL. NIAMEY - NIGER. 6 AVRIL 2025. 11-45-05



AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT AU CŒUR DE L'AFRIQUE

Le Groupe BOA fête ses 30 ans
BOA Group celebrates its 30th Anniversary



GRUPE BANK OF AFRICA

Rapport annuel 2012 Annual report

BANK OF AFRICA – NIGER

Sommaire

Table of contents

- 1** **Le mot du PDG**
Comments from the CEO
- 2-3** **30 ans de croissance et d'expansion**
30 years of growth and expansion
- 4** **30 ans d'expérience au service des clients**
30 years of experience serving customers
- 5** **Les engagements du Groupe depuis 30 ans**
The commitments of the Group for 30 years
- 6** **Produits et Services disponibles**
French only

Rapport d'Activité

Activity Report

- 8-9** **Le mot du Directeur Général**
Comments from the Managing Director
- 10** **Faits marquants 2012**
Highlights 2012
- 11** **Chiffres-clés au 31/12/2012**
Key figures on 31/12/2012
- 12** **Engagements citoyens de la Banque**
- 13** **et de la Fondation BANK OF AFRICA**
French only
- 14** **Conseil d'Administration, Capital**
Board of Directors, Capital
- 16-25** **Rapport du Conseil d'Administration**
Report by the Board of Directors
- 26-42** **Rapports des Commissaires aux Comptes**
- 26-28** **Rapport Général**
- 29-42** **Rapport Spécial**
French only
- 44-49** **Bilan et Compte de Résultat**
Balance sheet and Income statement
- 50-53** **Résolutions**
Resolutions
- 54-65** **Annexes**
French only

BANK OF AFRICA Group celebrates its 30th Anniversary

This year we are celebrating our Group's 30th Anniversary.

BANK OF AFRICA was established at a time when the West African banking sector experienced serious difficulties. The founder's goal of the first BANK OF AFRICA, BOA-MALI, created in 1983 and then headed by Paul DERREUMAUX, was to fill a gap by creating a private African bank, with African capital, and dedicated to serving the African economy.

The original shareholders felt keenly the immense potential of a project that would help bring Africa together for a better future.

Investors – both private and public, both national and international – had also placed their trust in this project and helped it to develop into what it is today – a group with a presence in 15 African countries through 16 commercial banks as well as numerous financial companies.

The majority shareholder, BMCE Bank, has put at the disposal of BOA Group its multiple skills, as well as its international and continental experience. Alongside other shareholders, it also provides the necessary capital for BOA to develop and expand throughout the continent.

All the BOA subsidiaries have now adopted BMCE Bank's business model, which is based on extending banking services to citizens on a large-scale and assisting both private and public economic players with advice and financing to manage their companies and implement their projects.

Almost 5,000 staff members of all nationalities conduct their work with conviction and commitment. These women and men comprise teams that have expanded as the Group has developed, by knowing how to make the most of their differences, in order to become even stronger and more effective together.

But BOA is above all the hundreds of thousands of customers – retail clients of all classes and ages, companies of all sizes and economic sectors, associations, public services, investors, industrialists, and entrepreneurs – who each day place their trust in its professionalism.

This year, as we celebrate the Group's 30 years of existence, I would like to pay tribute to our shareholders, those who were with us from the start and those who joined later; to our hundreds of thousands of customers; to our 5,000 staff members; and to the authorities in each host country who provide us with their continuous support.

Thank you for your trust, thank you for your work, thank you for your support, thank you, everyone, and long live the BANK OF AFRICA Group!

Mohamed BENNANI

Chairman and CEO of BOA GROUP

Le Groupe BANK OF AFRICA fête ses 30 ans



Cette année, nous fêtons les 30 ans de notre Groupe.

BANK OF AFRICA est née à une époque où le secteur bancaire connaissait en Afrique de l'Ouest de graves difficultés. L'objectif des fondateurs de la première BANK OF AFRICA, la BOA-MALI, créée en 1983 et alors dirigée par Paul DERREUMAUX, était de combler un vide en créant une banque privée africaine, avec des capitaux africains et au service de l'économie africaine.

Ces actionnaires de la première heure ont parfaitement senti le formidable potentiel d'un projet fédérateur, porteur d'avenir pour une Afrique meilleure.

Ce sont également des investisseurs, privés comme publics, nationaux comme internationaux, qui ont su accorder leur confiance à ce projet et l'ont aidé à se développer pour devenir aujourd'hui un groupe implanté dans 15 pays africains à travers 16 banques commerciales ainsi que plusieurs sociétés financières.

BMCE Bank, actionnaire majoritaire, met à la disposition du Groupe BOA ses multiples compétences comme son expérience internationale et continentale, et lui apporte également, en symbiose avec les autres actionnaires, les capitaux nécessaires à son développement et à son rayonnement sur le continent.

Toutes les filiales BOA ont maintenant adopté le « business model » de BMCE Bank, axé sur la bancarisation massive des citoyens et l'accompagnement, à travers le conseil et le financement, des opérateurs économiques, privés comme publics, dans la gestion de leur entreprise et la réalisation de leurs projets.

Ce sont près de 5 000 collaborateurs, de toutes nationalités, qui travaillent avec conviction et engagement. Ces femmes et ces hommes, ce sont des équipes qui se sont étoffées au fur et à mesure du développement du Groupe en sachant intelligemment agréger leurs différences, pour être encore plus riches et plus fortes ensemble.

Mais ce sont surtout ces centaines de milliers de clients, simples particuliers, de toutes classes et de tous âges, entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, associations, services publics, investisseurs, industriels, entrepreneurs, qui, chaque jour, font confiance au professionnalisme de BOA.

En cette année où nous célébrons 30 ans d'existence du Groupe, c'est à ces actionnaires, ceux de la première heure et ceux qui les ont rejoints, c'est à ces centaines de milliers de clients, c'est à ces 5 000 collaborateurs femmes et hommes, c'est aux Autorités de chacun des pays hôtes qui nous apportent sans cesse leur appui, que je souhaite rendre hommage aujourd'hui.

*Merci pour votre confiance,
merci pour votre travail,
merci pour votre appui,
merci à toutes et à tous et longue vie au Groupe BANK OF AFRICA.*

Mohamed BENNANI

Président Directeur Général de BOA GROUP

30 ans de croissance et d'expansion

30 years of growth and expansion

Réseau bancaire* / Banking network*

1983 BANK OF AFRICA – MALI

15 Agences et 1 Centre d'Affaires à Bamako.
8 Agences régionales et 13 Bureaux de proximité.

1990 BANK OF AFRICA – BÉNIN

22 Agences, 1 Centre d'Affaires et 2 Guichets portuaires à Cotonou.
21 Agences régionales.

1994 BANK OF AFRICA – NIGER

Créée en 1989 : NIGERIAN INTERNATIONAL BANK (NIB). Intégrée au Réseau BOA en 1994.

8 Agences à Niamey.
8 Agences régionales.

1996 BANK OF AFRICA – CÔTE D'IVOIRE

Créée en 1980 : BANAFRIQUE.
Intégrée au Réseau BOA en 1996.

13 Agences et 1 Centre d'Affaires à Abidjan.
8 Agences régionales et 1 Bureau de proximité.

1998 BANK OF AFRICA – BURKINA FASO

14 Agences et 1 Centre d'Affaires à Ouagadougou.
13 Agences régionales.

1999 BANK OF AFRICA – MADAGASCAR

Créée en 1989 : BANKIN'NY TANTSAHA MPAMOKATRA (BTM) / Banque nationale pour le développement rural.

Intégrée au Réseau BOA en 1999.

21 Agences à Antananarivo.
56 Agences régionales.

2001 BANK OF AFRICA – SÉNÉGAL

17 Agences et 1 Centre d'Affaires à Dakar.
10 Agences régionales.

2004 BANQUE DE L'HABITAT DU BÉNIN

2 Agences à Cotonou.

2004 BANK OF AFRICA – KENYA

Créée en 1981 : sous forme de succursale BANQUE INDOSUEZ > CRÉDIT AGRICOLE-INDOSUEZ > CALYON. Intégrée au Réseau BOA, sous forme de filiale de droit kenyan, en 2004.

14 Agences à Nairobi.
12 Agences régionales.

2006 BANK OF AFRICA – UGANDA

Créée en 1985 : SEMBULE INVESTMENT BANK Ltd > ALLIED BANK. Intégrée au Réseau BOA en 2006.

20 Agences à Kampala.
13 Agences régionales.

2007 BANK OF AFRICA – TANZANIA

Créée en 1995 : EURAFRICAN BANK – TANZANIA Ltd (EBT). Intégrée au Réseau BOA en 2007.

10 Agences à Dar es Salaam.
9 Agences régionales.

2008 BANQUE DE CRÉDIT DE BUJUMBURA

Créée en 1909 à Bruxelles : BANQUE DU CONGO BELGE (BCB). 1922 : Agence BCB à Usumbura, Burundi.
25 juillet 1964 : BANQUE DE CRÉDIT DE BUJUMBURA (BCB). Intégrée au Réseau BOA en 2008.

7 Agences et 3 Guichets à Bujumbura.
12 Agences régionales et 2 Guichets en province.

2010 BANK OF AFRICA – RDC

7 Agences à Kinshasa.
1 Agence régionale.

2010 BANK OF AFRICA – MER ROUGE

Créée en 1908 : BANQUE INDOSUEZ MER ROUGE (BIMR). Intégrée au Réseau BOA en 2010.

3 Agences à Djibouti.

2011 BANK OF AFRICA – GHANA

Créée en 1999 : AMALBANK.
Intégrée au Réseau BOA en 2011.

14 Agences et 1 Centre d'Affaires à Accra.
5 Agences régionales.

2013 BANK OF AFRICA – TOGO

3 Agences à Lomé.

(*) Réseau BANK OF AFRICA au 31/3/2013. *BANK OF AFRICA Network at 31/3/2013.*



Filiales* / Subsidiaries*

1997 ACTIBOURSE

Siège social à Cotonou.
1 Bureau de liaison à Abidjan.
1 contact dans chaque BOA.

2002 AÏSSA

Siège social à Cotonou.

2002 AGORA

Siège social à Abidjan.

2004 ATTICA

Siège social à Abidjan.

2009 BOA-ASSET MANAGEMENT

Siège social à Abidjan.

2010 BOA-FRANCE

4 Agences à Paris.
1 Agence à Marseille.



Autres structures* / Other entities*

1999 FONDATION BANK OF AFRICA

BANK OF AFRICA FOUNDATION

Siège social à Bamako.
Présente dans 11 pays du Groupe.
Presence in 11 countries where the Group operates.

2000 BUREAU DE REPRÉSENTATION DU GROUPE BOA

BOA GROUP REPRESENTATIVE OFFICE

Siège social à Paris.

Siège social = *Head Office*

Agence = *Branch* - Agence régionale = *Regional Branch*

Centre d'Affaires = *Business Centre*

Créée en... / *Created in*

Bureau de proximité = *Local Branch*

Bureau de liaison = *Liaison Office*

Guichet = *Counter* - Guichet portuaire = *Port Branch*

Intégrée au Réseau BOA en... = *Integrated into BOA Network in...*

30 ans d'expérience au service des clients

30 years of experience serving customers

Un réseau puissant*

5 000 personnes au service de plus d'un million de clients.

Environ 370 sites d'exploitation et de production dédiés, sur 16 pays.

Un parc de Guichets Automatiques Bancaires et de Terminaux de Paiement Électronique, d'environ 450 unités, en expansion continue.

Près de 1 450 000 comptes bancaires.

Une offre étendue et diversifiée

Une gamme complète de produits bancaires et financiers.

Une offre attractive en matière de bancassurance.

Des solutions adaptées à tous les problèmes de financement.

Une ingénierie financière performante.

Un partenaire bancaire de référence, BMCE BANK,

appartenant à un grand groupe financier marocain, FinanceCom.

Des partenaires stratégiques, dont :

PROPARCO,

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (SFI - GROUPE BANQUE MONDIALE),

BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD),

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE NÉERLANDAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT (FMO),

SOCIÉTÉ BELGE D'INVESTISSEMENT POUR LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT (BIO),

et le fonds d'investissement AUREOS.

Une expérience africaine unique

Un développement continu depuis 30 ans.

A strong network*

5,000 people at the service of more than one million customers.

About 370 dedicated operating and service support offices in 16 countries.

A continuously expanding base of Automated Teller Machines and Electronic Payment Terminals, numbering around 450.

Close to 1,450,000 bank accounts.

A wide and varied offer

Full range of banking and financial services.

An attractive range of bank insurance products.

Tailored solutions for all financing issues.

Successful financial engineering.

A leading banking partner, BMCE BANK,

which is part of FinanceCom, a major Moroccan financial group.

Strategic partners, including:

PROPARCO,

INTERNATIONAL FINANCE CORPORATION (IFC - WORLD BANK GROUP),

WEST AFRICAN DEVELOPMENT BANK (BOAD),

NETHERLANDS DEVELOPMENT FINANCE COMPANY (FMO),

BELGIUM INVESTMENT COMPANY FOR DEVELOPING COUNTRIES (BIO),

and investment fund AUREOS.

Unique experience in Africa

Continuous development for 30 years.

Les engagements du Groupe depuis 30 ans

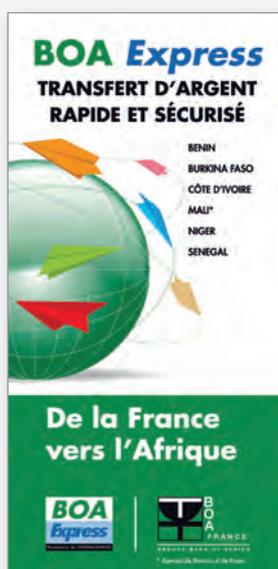
The commitments of the Group for 30 years

-  **La qualité du service offert à la clientèle**
Quality of customer service
-  **Le dynamisme et la disponibilité des équipes**
Dynamic, accessible staff
-  **La solidité financière**
Financial solidity
-  **La cohésion du réseau**
Cohesive network
-  **La diversité des financements proposés**
Wide range of financing solutions
-  **L'expertise en ingénierie financière**
Expertise in financial engineering
-  **La puissance des partenaires**
Strong partners

CA Groupe 2012 : 451,7 Millions d'Euros

Group turnover 2012: 451.7 million euros

Produits & services disponibles



RÉSEAU BOA FRANCOPHONE

BOA-NIGER

Assurances	Assurance Études	
	Assurance Prévoyance	
	Assurance Retraite	
Comptes	Compte Chèque	_____
	Compte Devises	_____
	Compte Élite	_____
	Compte Jeunes	_____
Épargne	Bons de Caisse	
	Bons du Trésor par Adjudication	_____
	Compte Épargne	_____
	Compte Épargne Élite	_____
	Dépôt à Terme	_____
	Plan Épargne Ambition	_____
	Plan Épargne Éducation	_____
	Plan Épargne Logement	_____
Plan Épargne Pèlerinage	_____	
M-Paiement /M-Banking	Airtel Money	
	Orange Money	_____
Monétique	Carte SÉSAME +	_____
	Carte SÉSAME ÉPARGNE	_____
	Carte VISA LIBRA	
	Carte VISA PROXIMA	
	Carte VISA Prépayée TUCANA	
	Cash Advance MASTERCARD	
Multimédia	B-Phone - B-SMS	_____
	B-Web	_____
Packages	Pack FONXIONARIA	_____
	Pack MON BUSINESS	_____
	Pack SALARIA	_____
Prêts	Avance	_____
	Avance Tabaski	_____
	Découvert Autorisé (Automatique)	_____
	Microfinance	
	Prêt Assurances	
	Prêt Collectif	
	Prêt Consommation	_____
	Prêt Équipement	_____
	Prêt Étudiant 2iE	
	Prêt Événements Familiaux	
	Prêt Habitation	_____
	Prêt Immobilier « Prêt Ma Maison »	_____
	Prêt Informatique	_____
	Prêt Personnel	_____
	Prêt Première Installation	
	Prêt Rechargeable	
Prêt Scolarité « Prêt Tous à l'école »	_____	
Prêt Véhicule	_____	
Transferts & change	BOA Express	_____
	Change Manuel	_____
	Chèques de Voyage	
	T-Cash	
	Transfert Flash	_____
	Western Union	_____
Entreprises	Large choix de produits et services à destination des grandes entreprises, PME/PMI, associations, institutions et des professions libérales.	

CHAMBRE DE COMMERCE. DAKAR - SENEGAL 6 AVRIL 2025. 11-45-05



© MW-DDB

Rapport d'activité 2012

Activity Report

Le mot du Directeur Général

Comments from the Managing Director



En 2012, l'année a été incontestablement marquée au Niger, sur le plan économique, par le démarrage effectif de la commercialisation du pétrole, et la réussite de la table

ronde des partenaires sur le financement du Programme de Développement Économique et Social (PDES) 2012-2015. Le Niger est devenu aujourd'hui, non seulement un pays producteur de pétrole, mais aussi un des rares pays africains où se raffine le pétrole avec une capacité de 100 000 tonnes et une production de 20 000 barils par jour.

La mise en œuvre effective de ce PDES se traduit dans les faits par la réalisation de plusieurs ouvrages et infrastructures, comme l'échangeur et le barrage de Kandadji, dont les effets seront indéniablement bénéfiques pour le pays.

Sur le plan minier, le début de l'exploitation de la mine d'Imouraren, initialement prévu en 2012, a été repoussée à 2014, voire 2016.

Cette embellie ne peut malheureusement pas occulter les problèmes liés aux crises alimentaires récurrentes, ainsi que les conséquences des conflits armés en Libye et en Côte d'Ivoire, qui ont forcé au retour plus de 260 000 migrants, ainsi que les autres conséquences de la crise malienne.

C'est dans cet environnement que la BOA-NIGER a mené son activité en 2012 avec, à l'issue de l'exercice, un Résultat Net qui a progressé de 17,18 % pour se situer à 3 144 millions de F CFA ; le Produit Net Bancaire (PNB) s'est inscrit en hausse de 20,06 % pour s'établir à 10 632 millions de F CFA.

Les dépôts de la clientèle ont continué de croître, atteignant 111,8 milliards de F CFA, soit une progression de 24,9 %.

The economic highlight of 2012 in Niger was most certainly the launch of oil sales and the success of the conference of partners for the financing of the 2012-2015 Economic and Social Development Plan (PDES). Niger has now become not just an oil-producing country but also one of Africa's few oil-refining countries, with a capacity of 100,000 tonnes and 20,000 barrels produced daily.

The implementation of the PDES has resulted in the construction of several buildings and infrastructures, such as the Kandadji dam and interchange, which will have undeniable benefits for Niger.

In mining, the start of exploitation of the Imouraren mine, initially planned for 2012, was postponed to 2014 and perhaps even to 2016.

Unfortunately, this good economic news has not masked the problems caused by recurring food crises, as well as the repercussions of armed conflicts in Libya and Côte d'Ivoire, which forced the return of more than 260,000 migrants, as well as the consequences of the crisis in Mali.

It was against this backdrop that BOA-NIGER operated in 2012, ending the year with a 17.18% increase in Net Income to CFAF 3,144 million; Operating Income rose by 20.06% to CFAF 10,632 million.

Customer deposits continued to grow, reaching CFAF 111.8 billion, a 24.9% increase.

The customer credit portfolio expanded, with loans up 22.14% from one year earlier.

En termes de distribution de crédits à la clientèle, les engagements directs ont enregistré un taux de croissance de 22,14 % par rapport à l'exercice précédent.

Les engagements par signature ont progressé de 59 %, atteignant 30,45 milliards de F CFA fin 2012.

Le total bilan a connu une hausse de 18,5 % pour se situer à 187 871 millions de F CFA au 31 décembre 2012, contre 158 545 millions de F CFA fin 2011.

En ce qui concerne le nombre de comptes, la tendance positive de l'exercice passé a été confirmée avec un taux de croissance de 45,44 %, pour un chiffre de près de 90 000 comptes en fin d'exercice.

Dans le cadre de son engagement citoyen et grâce au concours de la Fondation BOA, la Banque a construit son troisième Centre de Vie à Garin Issa, village situé à 6 km de Tahoua, pour une enveloppe évaluée à plus de 78 millions de F CFA.

Afin de fournir au personnel un cadre adapté à la recherche et à l'acquisition du savoir, la Banque a lancé les travaux de construction d'un Centre de formation, dont la livraison est prévue en mai 2013.

Les performances réalisées sont le témoignage éloquent de la pertinence des voies et choix stratégiques empruntés sous l'égide du Groupe BOA, et qui n'ont pu être traduits dans les faits que grâce à la mobilisation sans faille de tout le personnel, à l'appui des Administrateurs et au soutien des équipes des Structures Centrales du Groupe.

Je tiens à tous les remercier ici.

Abdallah IKCHED
Directeur Général

Offbalance sheet liabilities rose by 59%, to CFAF 30.45 billion as of the end of 2012.

Total assets expanded by 18.5% to CFAF 187,871 million at 31 December 2012, from CFAF 158,545 million at end-2011.

The positive trend of the previous year in account numbers continued into 2012, with a 45.44% increase, to almost 90,000 accounts at the end of the year.

As part of its Corporate Social Responsibility and thanks to support from the BOA Foundation, the Bank built its third Community Centre at Garin Issa, a village 6 km from Tahoua, for a total budget of more than CFAF 78 million.

In order to provide personnel with a proper learning environment, the Bank began construction of a training Centre, which is scheduled for delivery in May 2013.

The Bank's performances speak volumes about the effectiveness of the strategic paths and choices made under the auspices of the BOA Group. These were translated into action only through the steadfast efforts of the entire staff, the backing of the Directors, and the support of the Group's Central Office teams.

I would like to thank them all here.

Abdallah IKCHED
Managing Director

Faits marquants 2012

Highlights 2012

Janvier

La Banque est déclarée « Championne d'Afrique » dans toutes les catégories des 3 challenges commerciaux organisés par le Groupe BOA au cours de l'année 2011.

Mai

Participation aux Rencontres BANK OF AFRICA 2012 pour les Cadres du Groupe, à Marrakech, au Maroc.

Juillet

Franchissement du seuil de 125 milliards de F CFA de Dépôts de la clientèle.

Septembre

Émission d'un emprunt obligataire de 2 milliards de F CFA, dans le cadre de l'émission simultanée, pour 6 BOA de l'Afrique de l'Ouest et la BHB, d'emprunts obligataires pour un montant global de 14 milliards de F CFA.

Franchissement du seuil des 80 000 comptes.

Signature avec l'Agence Française de Développement (AFD), de la convention d'Assurance du Risque d'Investissement dans la Zone de solidarité prioritaire (ARIZ).

Nomination d'un nouveau Directeur Général.

Octobre

Mise en place d'un prêt de 20 milliards de F CFA en faveur d'une société de distribution d'hydrocarbures.

Décembre

Participation aux Rencontres BANK OF AFRICA 2012 pour les Administrateurs du Groupe, à Arusha, en Tanzanie.

Franchissement du seuil des 25 000 cartes SESAME distribuées à la clientèle.

January

The Bank wins "Champion of Africa" title in all categories of the three sales challenges organised by BOA Group during 2011.

May

Participation in the 2012 BANK OF AFRICA network management meetings, in Marrakech, Morocco.

July

Crossing of the CFAF 125 billion threshold in customer deposits.

September

CFAF 2 billion bond issue as part of a simultaneous issue totalling CFAF 14 billion by six BOAs in West Africa and the BHB.

Threshold of 80,000 accounts crossed.

Signing with the French Development Agency (AFD) of an agreement on Investment Risk Insurance in the Priority Solidarity Zone (ARIZ).

New Managing Director appointed.

October

CFAF 20 billion loan granted to a fossil fuel distribution company.

December

Participation in the 2012 BANK OF AFRICA Directors meetings, in Arusha, Tanzania.

Crossing of the threshold of 25,000 SESAME cards distributed to customers.



RENCONTRES BOA 2012
La plénière des Rencontres Cadres, à Marrakech, Maroc.
Mr BENNANI, PDG du Groupe BOA, s'adresse aux Administrateurs, à Arusha, Tanzanie.

2012 BOA MEETINGS
Network management plenary meeting, in Marrakech, Morocco.
Mr BENNANI, BOA Group CEO, speaking to Directors, in Arusha, Tanzania.



Chiffres clés au 31/12/2012

Key figures on 31/12/2012

Total Bilan*	187 871	Total Assets*
---------------------	----------------	----------------------

Activité / Activity

Dépôts clientèle* 111 880
*Deposits**

Créances clientèle* 117 555
*Loans**

Résultat / Income

Produit Net Bancaire* 10 080
*Net operating income**

Charges de fonctionnement* 4 823
*Operating expenses**

Résultat Brut d'Exploitation* 4 575
*Gross operating profit**

Résultat Net* 3 144
*Net income**

Coefficient d'Exploitation (%) 54.60
Operating ratio (%)

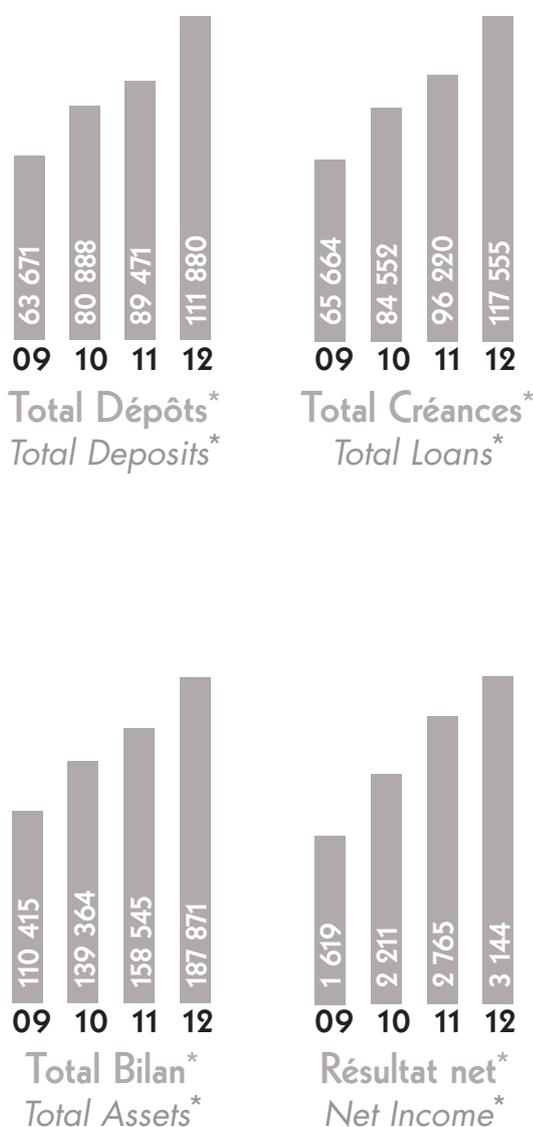
Structure / Structure

Fonds Propres après répartition* 15 786
*Shareholders' equity after distribution**

Fonds Propres/Total Bilan (%) 8.40
Shareholders' equity/Total assets (%)

Effectif moyen pendant l'exercice 186
Average number of employees

Évolution de 2009 à 2012 Evolution from 2009 to 2012



(*) En millions de F CFA / (*) In CFAF millions

Engagements citoyens de la Banque

Fidèle à son engagement citoyen au sein de la société nigérienne, la BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER) a mené, au cours de l'année 2012, plusieurs actions dans les domaines social, environnemental et économique.

Social

Participation à la Kermesse organisée par le WIN Club, une association qui lutte pour le développement de la femme et de l'enfant, pour un montant de 500 000 F CFA.

Don de vivres d'un montant de 5 millions de F CFA, au Gouvernorat de Niamey, suite aux inondations causées par les fortes pluies de la saison hivernale.

Participation aux fêtes scolaires de certains établissements des régions de Niamey, Tahoua et Maradi.



Prise en charge du budget de l'Académie de football ATCHA, une équipe de deuxième division issue du centre de formation du même nom, pour un montant de 7 millions de F CFA.



Participation au Semi-marathon de Marseille, en France par le financement du déplacement d'une délégation, pour un montant de 1,5 millions de F CFA.

Participation à la 5^e Édition du Marathon International BANK OF AFRICA de Bamako par le financement du déplacement d'une délégation. À cette édition, le Niger a maintenu la 1^{re} place, pour la 3^e fois consécutive.

Participation au premier Gala de Boxe International, pour un montant de 2 millions de F CFA.

Participation à la célébration de la Journée Mondiale contre le Paludisme, pour un montant de 1 million de F CFA.

Actions de la Fondation BOA

Construction d'un Centre de Vie à Garin Issa, village situé dans la région de Tahoua au nord de Niamey, composé d'un bloc de trois classes, de deux logements, du bureau du directeur, d'une salle de soins, et d'une cantine, pour un montant global de 78 millions de F CFA.

Don d'un groupe électrogène à l'Hôpital national de Lamordé, à Niamey, pour un montant de 10 millions de F CFA.

Don de trois tonnes de vivres d'une valeur de 1,3 millions de F CFA en faveur des populations déplacées du Mali.

Participation, pour la 3^e année consécutive, à l'organisation de la Journée Mondiale contre le Sida, pour un montant de 1 million de F CFA.

Cérémonie de don de vivres au Gouvernorat de Niamey, en présence de Mme la Gouverneure de la région.



Environnemental

Participation à la célébration de la journée de lutte pour la protection de l'environnement, pour un montant de 1 million de F CFA.

Participation à la célébration du « Week-end de salubrité publique », pour un montant de 250 000 F CFA.

Participation, pour la deuxième année consécutive, à l'organisation de la Semaine nationale de l'eau, pour un montant de 350 000 F CFA.

La création d'ACEP Niger.

De g. à dr., M. CISSÉ, DGA de la BOA-NIGER, une collaboratrice de l'AFD, M. IKCHED, DG de la BOA-NIGER et Pdt du CA de l'ACEP-Niger, M. BOUCHARD, Ambassadeur de France au Niger, et M. SARTENA, DG de l'AFD au Niger.

Économique

Signature d'une convention de prêt entre l'Agence Française de Développement et l'Alliance de Crédit et d'Épargne pour la Production (ACEP-Niger) d'un montant de 468 millions de F CFA, pour soutenir les micros, petites et moyennes entreprises urbaines et périurbaines.



Conseil d'Administration

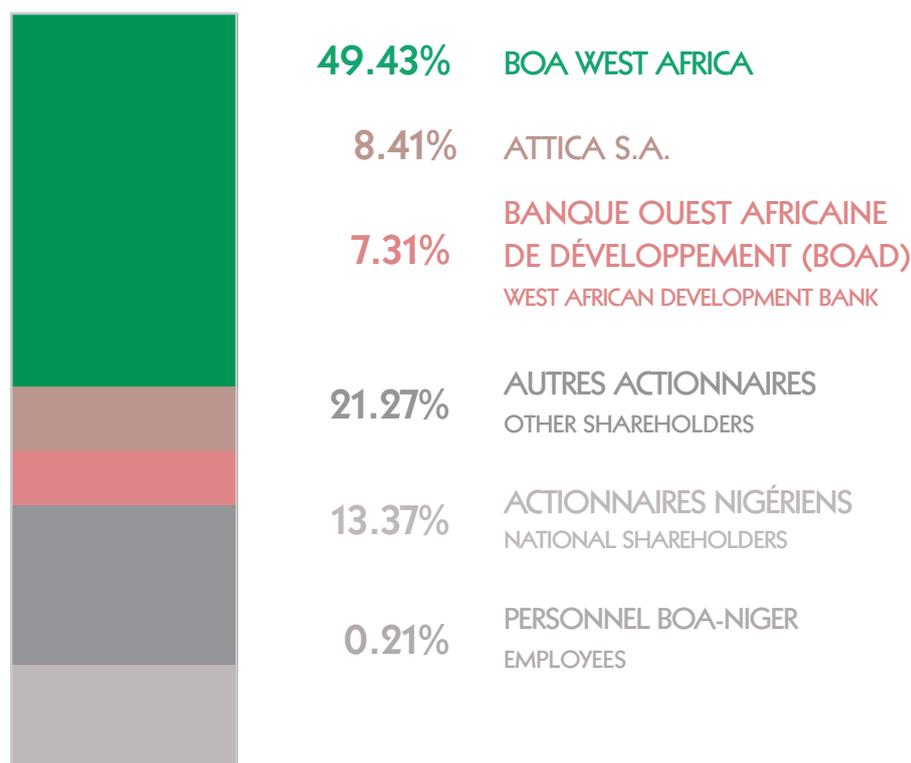
Board of Directors

Au 16 avril 2013, le Conseil d'Administration, de 12 membres, est composé comme suit :
 At 16th April 2013, the Board of Directors comprised the following 12 members:

Boureima WANKOYE, Président / <i>Chairman</i>	BOA WEST AFRICA, représentée par <i>represented by</i> Mamadou KA
Georges ABALLO	Ousmane DAOU
BANK OF AFRICA – BÉNIN, représentée par / <i>represented by</i> Benoît MAFFON	Mahaman IBRA KABO
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD) <i>WEST AFRICAN DEVELOPMENT BANK</i>	Rachid LAHLOU BENKACEM
représenté par / <i>represented by</i> Gnandi DJATO-BOUGONOU	Francis SUEUR
Mohamed BENNANI	Fati SITTI TCHIANA
	Abderrazzak ZEBDANI

Capital

Au 16 avril 2013, la répartition du capital s'établit comme suit :
 At 16th April 2013, the Bank's capital was held as follows:



LAC ANOSY, ANTANANARIVO-MADAGASCAR. 12 MAI 2025. 11-45-05



Rapport du Conseil d'Administration

Report by the Board of Directors

Rapport du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 avril 2013

Le cadre économique & financier de l'exercice 2012

Malgré un début de stabilisation au premier trimestre 2012 et après s'être nettement dégradée à fin 2011, **l'économie mondiale** a amorcé une reprise qui demeure encore fragile à la clôture de l'exercice 2012, en raison notamment des difficultés persistantes dans **la Zone Euro** (qui ont parfois soumis les marchés à une volatilité et à des tensions prononcées) nonobstant la montée en puissance de la croissance économique dans la plupart **des pays émergents et à faible revenu**.

En effet, selon le Fonds Monétaire International (FMI), la croissance est restée atone dans la plupart des pays avancés en raison de la persistance de difficultés économiques et financières dans la Zone Euro (déficits publics, crise de la dette souveraine, la poursuite de l'inversion généralisée de l'effet de levier financier et le niveau élevé du chômage), accentuée par quelques incertitudes politiques et par le **faible taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB)**.

En revanche, l'activité continue de s'améliorer **aux États-Unis** tandis que la plupart des pays émergents et à faible revenu sont restés sur une trajectoire d'expansion solide, malgré les risques baissiers que ceux-ci auront à affronter et, pour certains d'entre eux, les risques de surchauffe liés à la forte croissance du crédit et de l'endettement public.

Dans la zone de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), en dépit des contrecoups de la crise en cours au Mali, la conjoncture économique s'est inscrite dans une orientation favorable en décembre 2012, grâce notamment à la bonne tenue de l'activité économique dans les secteurs du commerce de l'industrie et des services, mais aussi à la normalisation de la situation sociopolitique en Côte d'Ivoire et à la reprise économique amorcée dans ce pays.



L'équipe de l'Animation Commerciale.

The Commercial development team.

L'indice de la production industrielle a enregistré une hausse de 4,1 %, en glissement annuel, au cours du mois de décembre 2012 et celui du chiffre d'affaires du commerce de détail a, quant à lui, progressé de 6,1 % à la même période.

Le taux d'inflation, en glissement annuel, est ressorti à 2,8 % à fin 2012, tandis qu'en moyenne annuelle, il s'est établi à 2,4 % contre 3,9 % en 2011.

Cette décélération de l'inflation est induite par la dissipation de l'impact de la crise postélectorale en Côte d'Ivoire, qui avait entraîné une flambée des prix dans ce pays en 2011. Par ailleurs, elle est également favorisée par la baisse des prix des produits pétroliers au Niger à la faveur du démarrage de la production domestique de pétrole et de gaz, ainsi qu'à l'incidence des mesures prises par certains pays pour augmenter la production vivrière de contre-saison afin de limiter la hausse des prix des céréales.

Au Niger

➔ Taux de croissance + 11,6 %

Malgré d'abondantes inondations ayant causé beaucoup de dommages, la campagne agricole n'en a pas souffert énormément. Au plan macroéconomique l'année 2012 s'affiche dans une orientation économique favorable avec **un taux de croissance estimé à 11,6 %** tiré par les effets positifs du démarrage de la production pétrolière et de l'accroissement de celle minière notamment de l'uranium.

Par ailleurs de bonnes perspectives économiques et de développement sont annoncées dans le cadre du Plan de Développement Économique et Social (PDES 2012-2015) qui repose sur une politique de transformation profonde de l'industrie et un vaste programme de développement et de diversification de la structure industrielle et agricole, dont l'évènement majeur a été l'organisation réussie de la table ronde des partenaires financiers internationaux à Paris, sur son financement, en novembre 2012. Le système bancaire qui constitue la partie la plus importante du secteur financier sur laquelle repose le développement du Niger est caractérisé par la faiblesse de son réseau, avec seulement 10 banques et 120 agences en fin d'année 2012, soit une agence pour près de 134 000 habitants.

La place bancaire reste dominée par le quarté SONIBANK, BIA, BOA-NIGER et ECOBANK, avec 80 % des dépôts, 76 % des crédits à l'économie et plus de 45 % du réseau bancaire au 31 décembre 2012. Le nombre réduit de guichets bancaires se trouve également retranscrit au niveau du taux de bancarisation du pays, lequel se situe à moins de 5 % à fin décembre 2012. En effet, sur un total dépôt inscrit de 568 054 millions de F CFA, ces banques affichent 456 114 millions de F CFA de ressources clientèle et 522 439 millions de F CFA d'engagements globaux pour une enveloppe totale de 683 936 millions de F CFA de crédits à l'économie. Aussi, avec la reprise effective de la BANQUE ATLANTIQUE NIGER par la BANQUE POPULAIRE DU MAROC et la présence confirmée d'ATTIJARIWABA BANK sous forme de succursale de la CBAO Groupe ATTIJARIWABA BANK, il semble prudent de relever l'éventualité de la montée en puissance d'une concurrence bancaire déjà très forte sur la place.

C'est dans ce contexte général que la BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER) a poursuivi résolument ses activités au cours de l'exercice 2012 avec des résultats en essor puisque tous les indicateurs de performance tant quantitatifs que qualitatifs ont enregistré des améliorations en progression régulière.

Analyse des comptes de bilan et de résultat de l'exercice 2012

Les principaux indicateurs de la BOA-NIGER à fin 2012 confirment la progression de l'activité déjà observée au cours de l'exercice précédent mais avec plus de vigueur au niveau de certains indicateurs.

↗ Total Bilan + 18,5 %

Le **total bilan** inscrit une progression de près de 18,5 % atteignant 187 871 millions de F CFA au 31 décembre 2012 contre 158 545 millions de F CFA au 31 décembre 2011 avec une réalisation de près de 105,3 % des prévisions budgétaires arrêtées à 178 500 millions de F CFA.

Les **dépôts collectés auprès de la clientèle** ont connu un accroissement de 25 % au 31 décembre 2012 avec 111 880 millions de F CFA contre 89 471 millions de F CFA un an auparavant. Ce niveau de réalisation représente 108,2 % des prévisions budgétaires établies à 103 368 millions de F CFA pour l'exercice 2012, avec le franchissement pour la première fois de la barre de 100 000 millions de F CFA en fin d'exercice.

L'**encours des comptes ordinaires créditeurs de la clientèle** inscrit une progression de l'ordre de 24,6 % sur une année glissante avec une réalisation de 77 276 millions de F CFA au 31 décembre 2012 contre 62 021 millions de F CFA un an auparavant d'où un dépassement de 8,2 % par rapport aux prévisions budgétaires fixées à 71 693 millions de F CFA.

Les **dépôts à terme** ont connu une augmentation de 13,8 % au 31 décembre 2012 en atteignant 16 538 millions de F CFA contre 14 529 millions de F CFA au 31 décembre 2011 et un dépassement de 12,1 % des prévisions budgétaires établies à 14 758 millions de F CFA à la même date du 31 décembre 2012.

L'**encours des comptes d'épargne à vue** signe un accroissement remarquable de 42,1 % sur une année glissante et totalise 16 996 millions de F CFA au 31 décembre 2012 contre 11 962 millions de F CFA inscrivant ainsi un taux de réalisation de 110,9 % par rapport aux prévisions budgétaires fixées à 15 327 millions de F CFA à fin décembre 2012.

Cette progression résulte des efforts menés au cours de l'exercice 2012 dans le cadre du développement de la Banque et des différentes campagnes commerciales organisées par le Groupe.

Le **nombre de comptes actifs ouverts** a connu une forte progression de 54,1 % au 31 décembre 2012 en se situant à 82 606 comptes contre 53 592 comptes à fin décembre 2011, soit 29 014 comptes actifs additionnels nets. Cette performance traduit l'ampleur de l'impact des actions de prospection et de fidélisation menées à l'endroit de la clientèle.

Ces performances notoires ont par ailleurs permis à la BOA-NIGER de remporter pour la 2^e année consécutive le titre de champion d'Afrique de toutes les catégories à l'issue des campagnes commerciales organisées par le Groupe BANK OF AFRICA au cours de l'exercice 2012.

Les **dettes interbancaires** s'élèvent à 47 891 millions de F CFA au 31 décembre 2012 contre 43 314 millions de F CFA au 31 décembre 2011 en enregistrant ainsi une hausse de 10,6 %.

Les **dettes représentées par un titre**, ont enregistré une hausse de 100 % au 31 décembre 2012 en se situant à 3 000 millions de F CFA contre 1 500 millions de F CFA au 31 décembre 2011. Cette variation



Le bureau du collaborateur de Western Union.
The Western Union staff member's office.

est due au montant du nouvel emprunt obligataire de 2 000 millions de F CFA émis au cours de l'exercice 2012 diminué du montant du remboursement de l'échéance du précédent emprunt obligataire pour 500 millions de F CFA.

Les autres passifs passent de 3 396 millions de F CFA au 31 décembre 2011 à 2 649 millions de F CFA au 31 décembre 2012, soit une baisse de 22 %.

Les comptes d'ordre et divers ont enregistré une hausse de 3,4 % entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012, avec respectivement 1 745 millions de F CFA et 1 805 millions de F CFA.

Les provisions pour risques et charges totalisent 783 millions de F CFA au 31 décembre 2012 contre 616 millions de F CFA au 31 décembre 2011, soit une hausse de 27 % correspondant principalement aux dotations de provisions pour charges de retraite constituées pour l'exercice 2012.

Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) s'est stabilisé à 1 604 millions de F CFA entre les deux exercices.

Les emprunts subordonnés s'élèvent à 273 millions de F CFA au 31 décembre 2012 contre 455 millions de F CFA au 31 décembre 2011, soit une baisse de 40 % due au remboursement des échéances en 2012.

Le capital social suite à une augmentation par incorporation des réserves de 2 000 millions de F CFA au cours de l'exercice 2012 passe de 6 000 millions de F CFA au 31 décembre 2011 à 8 000 millions de F CFA au 31 décembre 2012.

Les primes liées au capital avec un montant de 3 544,5 millions de F CFA n'ont pas connu de variation au cours de l'exercice 2012 par rapport à celui 2011.

Les réserves avant répartition du bénéfice de l'exercice 2012 s'élèvent à 3 297,8 millions de F CFA au 31 décembre 2012 contre 4 132,9 millions de F CFA au 31 décembre 2011 soit une baisse de 835,1 millions de F CFA. Cette baisse s'explique par la prise de 2 000 millions de F CFA des réserves pour augmenter le capital au cours de l'exercice 2012 atténuée par la dotation de 1 164,9 millions de F CFA en réserve à l'issue de l'affectation du résultat de l'exercice 2011 suivant la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 5 avril 2012.

Les engagements de la clientèle se sont inscrits en nette progression de 28,3 % sur une année glissante avec 148 010 millions de F CFA au 31 décembre 2012 contre 115 371 millions de F CFA un an auparavant.

Les engagements directs qui totalisent 117 555 millions de F CFA au 31 décembre 2012 ont progressé de 22,2 % par rapport à ceux de l'année précédente évalués à 96 220 millions de F CFA.

Les concours directs à court terme ont affiché une progression de l'ordre de 11,9 % au 31 décembre 2012 avec un montant total de 39 574 millions de F CFA contre 35 358 millions de F CFA au 31 décembre 2011 et une hausse de 59 % par rapport aux prévisions budgétaires fixées à 24 883 millions de F CFA.



Les membres du personnel lors du défilé du 1^{er} mai.

BOA staff during the 1st May parade.

Cette hausse est principalement due à la forte progression de 777 % de l'encours des « Autres crédits à court terme » induite par le prêt à court terme de 20 000 millions de F CFA mis en place en faveur d'une grande société de la place spécialisée dans les hydrocarbures.

Les prêts à moyen terme dont l'encours global totalisait 59 401 millions de F CFA au 31 décembre 2011 ont enregistré une progression de 25,9 % en glissement annuel en se chiffrant à 74 806 millions de F CFA au 31 décembre 2012. Cette variation est due principalement à la mise en place du prêt à moyen terme de 15 000 millions de F CFA en faveur d'un opérateur de téléphonie mobile de la place.

Mais nonobstant cette hausse notoire, les réalisations de 2012 sont en retrait de 17,6 % par rapport aux prévisions budgétaires ambitieuses de la même année arrêtées à 90 766 millions de F CFA. Cela s'explique par le retard accusé dans le bouclage de certains dossiers de prêts importants.

Les prêts à long terme ont plus que doublé avec une progression de 117,3 %, en passant de 1 461 millions de F CFA à fin décembre 2011 à 3 176 millions de F CFA à fin décembre 2012 contre 3 283 millions de F CFA prévus, soit un taux de réalisation de 96,7 % par rapport au montant budgétisé pour l'exercice 2012.

Les engagements par signature en faveur de la clientèle hors établissements de crédit signent une progression de 59 % en s'établissant à 30 455 millions de F CFA au 31 décembre 2012 contre 19 151 millions de F CFA au 31 décembre 2011.

Grace à cette progression, les réalisations sont en hausse de 54,2 % par rapport aux prévisions budgétaires établies à 19 747 millions de F CFA à fin décembre 2012.

Les titres de placement s'élèvent à 23 410 millions de F CFA au 31 décembre 2012 contre 22 987 millions de F CFA à la fin de l'exercice précédent, soit une hausse de 1,8 %.

Les immobilisations financières ont enregistré une baisse de 22 % en se situant à 1 187 millions de F CFA au 31 décembre 2012 contre 1 523 millions de F CFA à fin 2011.

Les immobilisations incorporelles nettes ont augmenté de 36,2 % avec 395 millions de F CFA au 31 décembre 2012 contre 290 millions de F CFA au 31 décembre 2011, en dépassement de 61,2 % des prévisions budgétaires fixées à 245 millions de F CFA pour l'année 2012.

Les immobilisations corporelles nettes ont progressé de 4,4 % atteignant 3 183 millions de F CFA au 31 décembre 2012 contre 3 049 millions de F CFA au 31 décembre 2011. Avec une réalisation

de 3 183 millions de F CFA au 31 décembre 2012, ce poste enregistre un retard de 11,8 % par rapport aux prévisions budgétaires établies à 3 609 millions de F CFA pour l'année 2012.

Le chiffre d'affaires affiche une hausse de 14,9 % sur une année glissante en totalisant 15 906 millions de F CFA au 31 décembre 2012 contre 13 838 millions de F CFA au 31 décembre 2011 mais avec un retard de 6,7 % par rapport aux objectifs budgétaires fixés à 17 040 millions de F CFA pour l'exercice 2012.

➔ **Produit Net Bancaire + 13,8 %**

Le Produit Net Bancaire (PNB) enregistre une hausse de 13,8 % avec une réalisation de 10 080 millions de F CFA au 31 décembre 2012 contre 8 855 millions de F CFA au 31 décembre 2011. Comparativement au budget de l'année 2012 chiffré à 10 896 millions de F CFA, le taux de réalisation est de 92,5 %.

Le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) a également enregistré une hausse puisqu'il ressort à 4 575 millions de F CFA au 31 décembre 2012 contre 4 126 millions de F CFA un an auparavant, en progression de 10,9 % sur la période sous revue avec cependant un retard de 9,5 % par rapport à l'objectif prévisionnel de 2012 fixé à 5 055 millions de F CFA.

Les charges bancaires totalisent 5 826 millions de F CFA au 31 décembre 2012 contre 4 982 millions de F CFA au 31 décembre 2011 soit une progression de 16,9 %. Comparativement aux prévisions budgétaires 2012 chiffrées à 6 145 millions de F CFA, les réalisations dégagent une économie de charges de 5,2 %.

Les frais généraux d'exploitation connaissent un accroissement de 15,9 % au cours de l'exercice 2012 en évoluant de 4 160 millions de F CFA au 31 décembre 2011 à 4 823 millions de F CFA au 31 décembre 2012. À l'intérieur de ceux-ci, **les charges du personnel** ont dégagé une progression de 25,2 % en se chiffrant à 1 984 millions de F CFA au 31 décembre 2012 contre 1 584 millions de F CFA au 31 décembre 2011.

Les autres frais généraux en s'établissant à 2 839 millions de F CFA au 31 décembre 2012 contre 2 576 millions de F CFA au 31 décembre 2011 ont enregistré une hausse de 10,2 % sur une année glissante.

L'augmentation des frais généraux découle principalement de la mise en application de la nouvelle grille salariale de la nouvelle convention collective des banques entrée en vigueur en juillet 2011; par les recrutements effectués au cours de l'année 2012, par les gratifications accordées à la suite des évaluations de fin d'année du personnel au titre de l'année 2011, mais aussi de certaines dépenses liées au développement de la Banque.

Les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations, s'élèvent à 682 millions de F CFA au 31 décembre 2012 contre 570 millions de F CFA au 31 décembre 2011, soit une hausse de 19,8 % mais en retrait de 45,5 % par rapport aux prévisions budgétaires fixées à 1 252 millions de F CFA au 31 décembre 2012.

Les dotations aux provisions sur créances douteuses s'élèvent à 396 millions de F CFA au 31 décembre 2012 contre 284 millions de F CFA au 31 décembre 2011 soit une hausse de 39,3 % affichant ainsi une légère économie de charge de 1,1 % sur les prévisions budgétaires à fin décembre 2012 évaluées à 401 millions de F CFA.

Le Coefficient d'Exploitation, même s'il s'est légèrement dégradé en s'établissant à 54,6 % au 31 décembre 2012 contre 53,41 % un an auparavant, est largement en deçà de la moyenne du Groupe BOA qui est de 61,31 % et de celle du secteur financier nigérien qui avoisine les 66 %.

Le résultat avant impôts a enregistré une hausse de 14,8 % en s'établissant à 4 144 millions de F CFA au 31 décembre 2012 contre 3 611 millions de F CFA au 31 décembre 2011 mais en léger retrait de 5 % par rapport aux prévisions budgétaires de l'exercice 2012 arrêtées à 4 360 millions de F CFA.

Le bénéfice net réalisé au terme de l'exercice 2012, s'établit à 3 144 millions de F CFA en progression de 13,7 % par rapport à celui réalisé au 31 décembre 2011 d'un montant de 2 765 millions de F CFA. Il est en hausse de 4 % par rapport aux prévisions budgétaires fixées à 3 022 millions de F CFA pour l'année 2012.

Ce bénéfice est obtenu après la prise en compte des produits exceptionnels et sur exercices antérieurs pour un montant total de 218 millions de F CFA et la déduction de 175 millions de F CFA de charges exceptionnelles et sur exercices antérieurs ; du paiement d'un impôt sur les bénéfices de 1 000 millions de F CFA cette année contre 846 millions de F CFA l'année dernière.

Au vu de ce bénéfice et du report à nouveau antérieur, votre Conseil d'Administration propose, après constitution de la réserve légale de 15 % du bénéfice annuel réalisé, soit 471 622 125 F CFA :

Rubriques	En F CFA	
Résultat 2012	3 144 147 502	
Report à nouveau antérieur	0	
Réserves légales		471 622 125
Dividende		2 200 000 000
Réserves facultatives		472 525 377
TOTAL	3 144 147 502	3 144 147 502

Pour les trois prochaines années la BOA-NIGER entend poursuivre sa dynamique de croissance soutenue, c'est dans ce cadre qu'elle a élaboré un Plan Triennal de Développement (PTD 2013-2015) avec l'ambition de consolider ses nombreux acquis et de conforter sa position de leader dans plusieurs segments de son activité au Niger.

Les performances des années passées ont été réalisées grâce à la mobilisation de tous les collaborateurs de la Banque, par leur présence, par leur assiduité, par leur abnégation et par leur esprit d'équipe. Pour cela, le Conseil d'Administration et la Direction Générale les remercient pour leur contribution à la réussite de la Banque et les exhortent à œuvrer davantage dans cette voie afin de pouvoir relever les nombreux challenges qui s'offrent à eux dans ce nouveau PTD.

Le Conseil d'Administration et la Direction Générale de la Banque tiennent enfin à remercier tous les actionnaires pour leur confiance et leur soutien permanent dans la réalisation de leurs missions et les invitent à leur renouveler cette confiance et ce soutien pour l'année 2013.

Report by the Board of Directors

to the Annual General Meeting held on 16 April 2013

Economic & financial trends during fiscal year 2012

After going into a steep dive in late 2011 and then initially stabilising in the first quarter of 2012, the **global economy** began a recovery that was still tentative as 2012 came to a close. This was due mainly to stubborn difficulties in the **Euro zone** (which at times subjected the markets to considerable volatility and nervousness) and came in spite of stronger economic growth in most **emerging and low-income economies**.

According to the International Monetary Fund (IMF), growth remained sluggish in most mature economies, due to the persistent economic and financial difficulties in the Euro zone (public deficits, sovereign debt crisis, continued broad-based deleveraging, and high unemployment), exacerbated by some political uncertainty and by **weak growth in gross domestic product (GDP)**.

However, economic activity continued to improve in the **United States** while most emerging and low-income economies stayed on a solid expansion trajectory, despite the downside risks that they face and, in some cases, the risks of overheating, due to robust expansion in credit and public debt.

In the **West African Economic and Monetary Union (WAEMU)**, despite the setbacks resulting from the ongoing crisis in Mali, the economy remained on a favourable trend as of December 2012, thanks mainly to robust activity in trading, manufacturing and services, as well as to the return to normal in Côte d'Ivoire and the economic upturn that has begun there.

Industrial output rose by 4.1% year-on-year in December 2012, while retail sales increased by 6.1% during the same period.

Inflation came to 2.8% year-on-year as of the end of 2012, vs. an annual average of 2.4%. This was down from 3.9% in 2011.

Disinflation resulted from the fading impact of the post-electoral crisis in Côte d'Ivoire, which had triggered a spike in prices there in 2011. It was also driven by lower oil and gas prices in Niger, as domestic production began, as well as by measures in some countries to boost off-season production of subsistence crops in order to stem the rise in grain prices.

In Niger, flooding caused much damage, but did not overly harm the harvest. Macroeconomic trends were favourable in 2012, with **growth estimated at 11.6%**, driven by the positive impact of the start-up of oil production and the expansion in mining, uranium in particular.

Meanwhile, the 2012-2015 Economic and Social Development Plan (PDES 2012-2015) has enhanced the economic and development outlook. The plan is based on an in-depth transformation of industry and a vast programme to expand and diversify the industrial and agricultural sectors. Funding was arranged successfully at a conference of international financial partners held in Paris in November 2012.

The banking system, which is the largest component of the financial system necessary for Niger's development, is underdeveloped, with just 10 banks and 120 branches as of the end of 2012, i.e., one branch for about 134,000 inhabitants.

The banking sector is still dominated by the foursome of SONIBANK, BIA, BOA-NIGER and ECOBANK, with 80% of deposits, 76% of loans, and more than 45% of branches as of 31 December 2012. The low number of banking windows is also reflected in Niger's low bank penetration rate, which came to less than 5% of the population as of the end of December 2012. Out of total deposits of CFAF 568,054, CFAF 456,114 million are customer deposits, vs. CFAF 522,439 million in total commitments, amounting to a total of CFAF 683,936 million in lending



Le Hall du Siège, à Niamey.

The Head Office banking Hall, in Niamey.

to the economy. Hence, with the effective takeover of BANQUE ATLANTIQUE NIGER by BANQUE POPULAIRE DU MAROC and the confirmed presence of ATTIJARIWABA BANK as a subsidiary of CBAO Groupe ATTIJARIWABA BANK, it appears prudent to expect already keen competition in the banking sector to become even keener. It is against this backdrop that BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER) aggressively, and successfully, pursued its activities during fiscal year 2012 with all performance metrics, both quantitative and qualitative, showing steady improvement.

Financial statements and balance sheet analysis for fiscal year 2012

BOA-NIGER's main metrics for 2012 confirm that the improvement in activity already seen in the previous year continued into the next year, with performance even better under some metrics.

Total assets rose by almost 18.5%, to CFAF 187,871 million as of 31 December 2012 from CFAF 158,545 million at 31 December 2011. The 2012 figure was equal to 105.3% of the CFAF 178,500 budgeted figure.

Customer deposits increased by 25% as of 31 December 2012 to CFAF 111,880 from CFAF 89,471 million one year earlier. The 2012 figure was equal to 108.2% of the budgeted figure of CFAF 103,368 million, with the CFAF 100,000 million barrier being crossed for the first time.

Deposits in ordinary customer accounts expanded by about 24.6% on the year to CFAF 77,276 million at 31 December 2012 from CFAF 62,021 million on year earlier, thus exceeding its budgeted target of CFAF 71,693 million by 8.2%.

Term deposits rose by 13.8% to CFAF 16,538 million at 31 December 2012 from CFAF 14,529 million at 31 December 2011. This exceeded the CFAF 14,758 million budgeted figure by 12.1%.

Demand deposits expanded by a remarkable 42.1% on the year, to CFAF 16,996 million at 31 December 2012 from CFAF 11,962 million, which was equal to 110.9% of the budgeted figure of CFAF 15,327 million.

This increase was driven by efforts made in 2012 as part of the Bank's expansion and the Group's various marketing campaigns.

The number of active open accounts rose sharply, by 54.1%, to 82,606 as of 31 December 2012 from 53,592 at end-December 2011, hence, 29,014 net additional accounts. This reflects the impact of customer prospection and retention efforts.

These successful performances allowed BOA-NIGER to win, for the second consecutive year, the title of champion of Africa in all categories, following the marketing campaigns organised by the BANK OF AFRICA Group during fiscal 2012.

Interbank debt rose by 10.6%, to CFAF 47,891 million at 31 December 2012 from CFAF 43,314 million at 31 December 2011.

Debt securities expanded by 100% at 31 December 2012 to CFAF 3,000 million from CFAF 1,500 million at 31 December 2011, reflecting the new, CFAF 2,000 million bond issue during 2012 minus the CFAF 500 million repaid when the previous bond issue matured.

Other liabilities shrank by 22%, from CFAF 3,396 million at 31 December 2011 to CFAF 2,649 million at 31 December 2012.

Suspense and other accounts rose by 3.4% from CFAF 1,805 million at 31 December 2011 to CFAF 1,745 million at 31 December 2012.

Provisions for risks and contingencies increased by 27% to CFAF 783 million at 31 December 2012 from CFAF 616 million at 31 December 2011, due mainly to pension liability provisions set aside in 2012.

Funds for General Banking Risks (FGBR) stabilised at CFAF 1,604 million between the two financial years.

Subordinated loans fell by 40% to CFAF 273 million at 31 December 2012 from CFAF 455 million at 31 December 2011, due to the repayment of 2012 maturities.

Shareholders' equity rose by CFAF 2,000 million in 2012, from CFAF 6,000 million at 31 December 2011 to CFAF 8,000 million at 31 December 2012, following the capital increase through incorporation of reserves.

Share premiums were unchanged from 2011 to 2012, at CFAF 3,544.5 million.

Reserves before distribution of income for fiscal 2012 fell by CFAF 835.1 million to CFAF 3,297.8 at 31 December 2012 from CFAF 4,132.9 million at 31 December 2011. This decline was due to the taking of CFAF 2,000 million in reserves for a capital increase in 2012 minus the allocation of CFAF 1,164.9 million to reserves from 2011 net income, as decided by shareholders at the Ordinary General Meeting of 5 April 2012.

Overall customer commitments rose sharply, by 28.3%, year-on-year, to CFAF 148,010 million at 31 December 2012 from CFAF 115,371 million.

Loans and advances rose by 22.2%, to CFAF 117,555 at 31 December 2012 from the previous year's figure CFAF 96,220 million.

Short-term loans rose by about 11.9% at 31 December 2012 to a total of CFAF 39,574 million from CFAF 35,358 million at 31 December 2011. This was 59% above the CFAF 24,883 million budgeted figure. This increase is due mainly to the 777% jump in "Other short-term credits" resulting from the CFAF 20,000 million short-term loan to a major local fossil fuel company.

Medium-term loans rose by 25.9% to CFAF 59,401 million at 31 December 2011 from CFAF 74,806 at 31 December 2012, driven mainly by a CFAF 15,000 million medium-term loan to a local mobile telephone operator. This healthy jump is nonetheless 17.6% below the ambitious, CFAF 90,766 million target for the year, due to the delay in finalising some major loan applications.

Long-term loans more than doubled, rising by 117.3%, from CFAF 1,461 million at end-December 2011 to CFAF 3,176 million at end-December 2012. This amounted to 96.7% of the CFAF 3,283 million target budgeted for 2012.



Un responsable du service monétique.
Officer in the electronic banking department.



Les nouveaux locaux de l'Agence d'Agadez.
The new premises of the Agadez Branch.

Off-balance sheet commitments to customers other than credit establishments rose by 59% to CFAF 30,455 million at 31 December 2012 from CFAF 19,151 million at 31 December 2011.

They thus surpassed the 2012 budgeted figure of CFAF 19,747 million by 54.2%.

Securities rose by 1.8% to CFAF 23,410 million at 31 December 2012 from CFAF 22,987 million at the end of the previous year.

Financial investments fell by 22% to CFAF 1,187 million at 31 December 2012 from CFAF 1,523 million at end-2011.

Net intangible assets rose by 36.2% to CFAF 395 million at 31 December 2012 from CFAF 290 million at 31 December 2011, thus exceeding the 2012 budgeted figure of CFAF 245 million by 61.2%.

Net tangible assets rose by 4.4% to CFAF 3,183 million at 31 December 2012 from CFAF 3,049 million at 31 December 2011. This fell 11.8% short of the CFAF 3,609 million figure budgeted for 2012.

Operating income rose by 14.9% year-on-year, to CFAF 15,906 million at 31 December 2012 from CFAF 13,838 million at 31 December 2011 but fell 6.7% short of the CFAF 17,040 million budgeted for 2012.

Net banking income (NBI) rose by 13.8% to CFAF 10,080 million in 2012 from CFAF 8,855 million in 2011. This amounted to 92.5% of the budgeted figure of CFAF 10,896.

Gross operating income (GOI) also rose, by 10.9% to CFAF 4,575 million in 2012 from CFAF 4,126 million one year earlier but fell 9.5% short of the 2012 targeted figure of CFAF 5,055 million.

Banking expenses totalled CFAF 5,826 million for 2012, 16.9% higher than the CFAF 4,982 million figure of 2011, but 5.2% lower than the 2012 budgeted figure of CFAF 6,145 million.

General operating overheads rose by 15.9% in 2012, from CFAF 4,160 million in 2011 to CFAF 4,823 million in 2012. Within overheads, personnel costs rose by 25.2%, to CFAF 1,984 million in 2012 from CFAF 1,584 million in 2011.

Other overheads rose by 10.2%, year-on-year, to CFAF 2,839 million in 2012 from CFAF 2,576 million in 2011. The increase in overheads was due mainly to the implementing of a new salary structure under the new collective bargaining agreement for the banking sector, which entered into effect in July 2011. It also reflects the recruitments made in 2012, bonuses for 2011 performances following year-end evaluations, and expenses incurred in the Bank's expansion.

Amortisation and depreciation rose by 19.8% to CFAF 682 million in 2012 from CFAF 570 million in 2011, but was 45.5% below the CFAF1,252 million budgeted for 2012.

Provisions on doubtful loans rose by 39.3%, to CFAF 396 million in 2012 from CFAF 284 million in 2011, hence 1.1% below the CFAF 401 million budgeted for 2012.

The cost-income ratio worsened slightly, to 54.6% in 2012 from 53.41% one year earlier, but was still below the 61.3% BOA group average and the 66% average of the Niger bank sector.

Pre-tax income rose by 14.8% to CFAF 4,144 million in 2012 from CFAF 3,611 million in 2011 but came in 5% below the 2012 budgeted target of CFAF 4,360 million.

Net income came to CFAF 3,144 million for 2012, a 13.7% increase over the 2011 figures of CFAF 2,765 million. It beat the CFAF 3,022 million 2012 budgeted target by 4%.

This net income figure was obtained after taking into account exceptional income and income from previous years in the amount of CFAF 218 million and after deducting CFAF 175 million in exception costs and cost from previous years, as well as the payment of CFAF 1,000 million in income tax this year, vs. CFAF 846 million the previous year.

Based on this net income and previous retained earnings, your Board of Directors proposes that, after setting aside the legal reserve of 15% of the full-year net income (CFAF 471,622,125) to allocate income as follows:

Headings	In CFAF	
2012 income	3,144,147,502	
Earnings retained from previous years	0	
Legal reserves		471,622,125
Dividend		2,200,000,000
Optional reserve		472,525,377
Total	3,144,147,502	3,144,147,502

For the next three years BOA-NIGER plans to maintain its robust pace of growth. It is for this purpose that it drew up its 2013-2015 Three-Year Development Plan, with a goal of building on its accomplishments and reinforcing its status on several business segments in Niger.

Past years' performances have been achieved by drawing on the efforts of all the Bank's employees, who have shown loyalty, reliability, sacrifice and teamwork. The Board of Directors and Senior Management thanks them for their contribution to the Bank's success and urges them to keep up the good work in meeting the many challenges awaiting them under this new Three-Year Development Plan.

The Bank's Board of Directors and Senior Management would also like to thank all the shareholders for the constant trust and support they have shown as Bank officers have executed their duties and urges them to continue doing so in 2013.

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- **le contrôle des comptes annuels de la BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER), tels qu'ils sont joints au présent rapport,**
- **les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.**

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Responsabilités de la Direction pour les états financiers

La Direction Générale est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Plan Comptable Bancaire de l'UMOA (PCB). Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

2. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils sont joints au présent rapport sont, au regard des règles et principes comptables des banques et des établissements de crédit de l'UMOA réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant : une enquête administrative à soubassement fiscal et un contrôle fiscal sont intervenus au cours de l'exercice 2009. L'enquête administrative, portant sur les exercices 2001 à 2006, faisait ressortir dans son projet de rapport une notification de 1 111 millions de F CFA. La réponse adressée par la Banque le 6 juillet 2009 est restée sans suite.

Le contrôle fiscal qui visait les exercices 2006 à 2008, a conduit à une notification définitive de redressement de 993 millions de F CFA incluant des pénalités. Dans sa réponse en date du 15 janvier 2010, la Banque a reconnu le montant de 90 millions de F CFA. Le montant reconnu au titre du contrôle fiscal a fait l'objet de règlement au cours de l'exercice 2010. Une caution d'un montant de 232 millions de F CFA a été constituée par la Banque au cours du premier semestre 2010 et une provision pour risque a été comptabilisée à hauteur de 270 millions de F CFA au 31 décembre 2010. La réponse reçue par la Banque en date 23 juillet 2012 fait ressortir un redressement de 927 millions de F CFA au lieu du montant de 993 millions de F CFA ressortant dans la notification définitive, soit un abandon des charges de 66 millions de F CFA. Les échanges avec l'Administration fiscale se poursuivent sur ce dossier de litige fiscal.

3. Respect de la réglementation bancaire

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

Au titre de la réglementation bancaire, la Banque assure la représentation du capital minimum exigé qui est fixé à 5 000 millions de F CFA par le dispositif prudentiel applicable au 31 décembre 2010 avec des fonds propres effectifs de 16 596 millions de F CFA au 31 décembre 2012.

Par ailleurs, les ratios prudentiels et de gestion suivants ne sont pas respectés par la Banque :

- le ratio de structure du portefeuille qui s'établit à 14,33 % pour un minimum requis de 60 %. Ce ratio était de 20,94 % au 31 décembre 2011 ;
- le coefficient de division des risques avec un engagement dépassant 75 % des fonds propres effectifs ;
- la participation dans les entreprises autres que les établissements de crédit et sociétés immobilières avec une détention de 34 % du capital de la société ACEP-Niger.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la Banque des dispositions de la réglementation bancaire au 31 décembre 2012.

4. Vérification et informations spécifiques

4.1. Réglementation des prêts aux principaux actionnaires, aux dirigeants, au personnel et aux Commissaires aux Comptes

Nous avons vérifié que les concours aux personnes visées à l'article 45 alinéa 3 de la loi bancaire n° 2008-33 du 3 juillet 2008 ont fait l'objet d'approbation par l'instance de décision appropriée.

En vertu de ce même article 45 de la loi bancaire, nous vous informons que les concours directs et par signature des Administrateurs, des Commissaires aux Comptes et du personnel s'élèvent à 1 455 millions de F CFA au 31 décembre 2012 et sont formés comme suit, en millions de F CFA :

Membres du Conseil d'Administration	124
Personnel	1 331

Ces concours sont constitués de crédits directs et portent le ratio d'endettement des personnes visées à l'article 45 à 8,77 % pour une norme fixée à un maximum de 20 % des fonds propres effectifs.

4.2. Vérification des informations communiquées aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels de la Banque.

Les Commissaires aux Comptes

Niamey, le 26 février 2013

Pour FCA FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT

Le Gérant : Nouhou TARI

Gérant – Associé

Expert-Comptable Diplômé

Inscrit auprès de l'Ordre ONECCA Niger

Pour GUILBERT et ASSOCIÉS

Le Gérant : Mamane KOUROUKOUTOU

Gérant – Associé

Expert-Comptable

Expert Agréé auprès de la Cour d'Appel de Niamey

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2012

Sur les conventions visées aux articles 438 et 447 de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés et du GIE de l'OHADA du 17 avril 1997 et sur l'article 45 de la nouvelle loi bancaire N° 2008-33 du 3 juillet 2008 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

1. Au titre des articles 440 et 442 de l'Acte Uniforme de l'OHADA

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la Banque, nous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées aux articles 438 et 447 de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés et du GIE de l'OHADA du 17 avril 1997.

En application des articles 440 et 442 du même Acte Uniforme, nous portons à votre connaissance les conventions visées aux articles cités au paragraphe précédent.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés et du GIE de l'OHADA, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1.1. Conventions conclues antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie pendant l'exercice

1.1.1. Avec la société AFH-SERVICES S.A.

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et d'AFH-SERVICES.

Modalités : convention d'assistance technique conclue entre AFH-SERVICES et la BOA-NIGER approuvée par le Conseil d'Administration lors de la réunion du 23 mai 1994 qui s'est poursuivie jusqu'au 30 juin 2004, date à partir de laquelle une nouvelle convention en date du 27 septembre 2004 a été conclue et qui porte sur :

- un appui technique, logistique et relationnel apporté par AFH-SERVICES et ses dirigeants à la Direction Générale de la BOA-NIGER ;
- une assistance technique sous la forme de mise à disposition d'Experts et de Consultants, de la fourniture de divers services, produits ou programmes.

La convention comporte les rémunérations suivantes :

- une rémunération fixe mensuelle de 15 000 euros équivalent à 9 839 355 F CFA,
- une rémunération pour les interventions spécifiques.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, les charges comptabilisées nettes d'impôt s'élèvent à 605 millions de F CFA.

1.1.2. Avec la société AISSA SARL au Bénin

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur de BOA-NIGER et Associé de AISSA SARL.

Modalités : contrat de maintenance informatique, relation avec la société éditrice du Progiciel de banque IGOR, développements informatiques nouveaux et en général apport d'une assistance en matière de savoir-faire informatique à compter du 1^{er} juillet 1998.

Les rémunérations des prestations fournies s'établissent comme suit :

- une rémunération mensuelle forfaitaire de 4 000 000 de F CFA,
- des honoraires pour les interventions faites par le personnel du prestataire.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, ces rémunérations nettes d'impôts et HTVA s'élèvent à 55 millions de F CFA.

1.1.3. Avec la SCI OLYMPE

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la SCI OLYMPE.

Modalités : convention d'apport de fonds en compte courant dans le cadre du financement de la construction du siège social de la société SCI OLYMPE à Abidjan - Plateau.

Le montant mis à la disposition de la société SCI OLYMPE par la BOA-NIGER s'élève au 31 décembre 2012 à 134 millions de F CFA.

La rémunération prévue au titre de cette convention est de 5 % l'an. Au titre de l'exercice 2012, la rémunération perçue est de 0 F CFA.

1.2. Conventions conclues au cours de l'exercice

Nous vous informons que le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice 2012.

2. Au titre de l'article 45 de la nouvelle loi n° 2008-33 du 3 juillet 2008

Les conventions citées au titre de l'article 45 de la nouvelle loi bancaire n° 2008-33 du 3 juillet 2008 ont été conclues dans les conditions analogues à celles généralement pratiquées par la Banque à sa clientèle et ses correspondants.

2.1. Avec ACHATS SERVICES INTERNATIONAL Niger (ASI)

Administrateur concerné : Boureima WANKOYE, Administrateur de la BOA-NIGER et Dirigeant de ASI.

Nature, objet et modalités : convention de prêt portant sur une ligne de découvert pour 200 millions de F CFA mis en place en juin 2009 au profit de la société ASI. Cette ligne échue en fin juin 2010 n'a pas fait l'objet de renouvellement. L'encours de la ligne de découvert au 31 décembre 2012 de 124 millions de F CFA a été déclassé en créances douteuses.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 0 F CFA .

2.2. Avec AGRO NIGER SARL

Administrateur concerné : Boureima WANKOYE, Administrateur de la BOA-NIGER et Dirigeant de AGRO NIGER SARL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt conclue en décembre 2006 pour un montant de 1 764 millions de F CFA pour une durée de 10 ans au taux de 7 %. L'encours du prêt au 31 décembre 2012 de 976 millions de F CFA a été déclassé en créances douteuses.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 0 F CFA.

2.3. Avec la BANK OF AFRICA – BÉNIN (BOA-BÉNIN)

2.3.1. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de sept (7) ans et aux taux respectifs de 7 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 451 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 38 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 8 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.3.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,25 % et 2 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 132 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 15 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 5 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.3.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2008 pour un montant de 2 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 906 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 52 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 29 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.3.4. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-BÉNIN et de la BOA-NIGER.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2009 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 1 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, s'élève à 69 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 15 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.3.5. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-BÉNIN et de la BOA-NIGER.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2010 pour un montant de 5 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 3 675 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, s'élève à 282 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 61 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.3.6. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-BÉNIN et de la BOA-NIGER.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2011 pour un montant de 3 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,75 % et 1,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 3 500 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, s'élève à 236 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 61 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.3.7. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-BÉNIN et de la BOA-NIGER.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2012 pour un montant de 2 000 millions de F CFA chacun pour une durée de sept (7) mois et aux taux respectifs de 5 % et 1,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, s'élève à 38 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 11 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.3.8. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-BÉNIN et de la BOA-NIGER.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2012 pour un montant de 4 000 millions de F CFA chacun pour une durée d'un (1) an et aux taux respectifs de 5,5 % et 1 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 4 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, s'élève à 45 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 8 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.4. Avec la BANK OF AFRICA – MALI (BOA-MALI)

2.4.1. Convention d'emprunt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de sept (7) ans et aux taux respectifs de 7 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 336 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 31 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 13 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.4.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 4 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2 %. Le taux du prêt a été porté à 6,25 % en 2010. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 107 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 12 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 4 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.4.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,25 % et 1,5 %. Le taux de la contre garantie a été porté à 2 % en 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 133 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 14 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 5 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.4.4. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2008 pour un montant de 1 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 485 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 31 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 10 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.4.5. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2009 pour un montant de 2 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 2 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 138 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 30 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.4.6. Convention de prêt interbancaire

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2006 pour un montant de 1 764 millions de F CFA pour une durée de 10 ans au taux de 7 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 628 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 0 F CFA.

2.4.7. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2010 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. Ce montant a été porté à 2 000 millions de F CFA en décembre 2010. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 1 470 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 113 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 24 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.4.8. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2011 pour un montant de 700 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,75 % et 1,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 700 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 47 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 12 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.4.9. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2012 pour un montant de 2 000 millions de F CFA chacun pour une durée de sept (7) mois et aux taux respectifs de 5 % et 1,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, s'élève à 38 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 11 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.4.10. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2012 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée d'un (1) an et aux taux respectifs de 5,5 % et 1 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 1 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 10 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 2 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.4.11. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-MALI conclue en janvier 2008 pour un montant de 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 5 ans et aux taux respectifs de 6,5 % et 2 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 36 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 10 millions de F CFA.

2.4.12. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-MALI conclue en novembre 2010 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6 % et 2%. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 731 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 61 millions de F CFA.

2.4.13. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-MALI conclue en avril 2012 pour un montant de 2 000 millions de F CFA pour une durée d'un (1) an et au taux de 5,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 2 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 79 millions de F CFA.

2.4.14. Convention de prêt interbancaire

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-MALI conclue en juin 2012 pour un montant de 2 000 millions de F CFA pour une durée d'un (1) mois renouvelable et au taux de 5,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 2 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 44 millions de F CFA.

2.5. Avec la BANK OF AFRICA – CÔTE D'IVOIRE (BOA-CÔTE D'IVOIRE)

2.5.1. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 4 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2 %. Le taux du prêt a été porté à 6,25 % en 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 107 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 12 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 4 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.5.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,25 % et 1,50 %. Le taux de la contre garantie a été porté à 2 % en 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 133 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 15 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 5 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.5.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2008 pour un montant de 1 500 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 485 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 31 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 10 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.5.4. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2007 pour un montant de 500 millions de F CFA pour une durée de sept (7) ans et aux taux respectifs de 7 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 168 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 15 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 10 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.5.5. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en novembre 2008 pour un montant de 1 000 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,50 %. Le montant a été porté à 3 000 millions de F CFA le 20 mars 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 3 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 207 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 45 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.5.6. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2010 pour un montant de 2 000 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 1 470 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 113 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 24 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.5.7. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et de contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2011 pour un montant de 2 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,75 % et 1,75 %. L'encours au 31 décembre 2012 s'élève à 2 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 135 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 35 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.5.8. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2012 pour un montant de 2 000 millions de F CFA chacun pour une durée de sept (7) mois et aux taux respectifs de 5 % et 1,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, s'élève à 38 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 11 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.5.9. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et de contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2012 pour un montant de 2 000 millions de F CFA chacun pour une durée d'un (1) an et aux taux respectifs de 5,5 % et 1 %. L'encours au 31 décembre 2012 s'élève à 2 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 19 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 4 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.5.10. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en juillet 2007 pour un montant de 1 500 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et au taux de 8,25 % l'an. L'encours au 31 décembre 2012 s'élève à 514 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 55 millions de F CFA.

2.5.11. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en mai 2008 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun aux taux respectifs de 7 % et 1,50 % l'an pour une durée de 5 ans. L'encours au 31 décembre 2012 s'élève à 745 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 70 millions de F CFA.

2.5.12. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en novembre 2011 pour un montant de 1 400 millions de F CFA au taux de 6,50 % l'an pour une durée de 5 ans. L'encours au 31 décembre 2012 s'élève à 1 400 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 84 millions de F CFA.

2.6. Avec la BANK OF AFRICA – SÉNÉGAL (BOA-SÉNÉGAL)

2.6.1. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 4 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2 %. Le taux du prêt a été porté à 6,25% en 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 107 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 12 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 4 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.6.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2008 pour un montant de 1 000 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 323 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 21 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 6 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.6.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en novembre 2008 pour un montant de 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. Le montant a été porté à 1 000 millions de F CFA le 5 février 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 1 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 69 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 15 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.6.4. Convention de prêt interbancaire

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2006 pour un montant de 400 millions de F CFA pour une durée de 10 ans et au taux de 7 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 142 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 0 F CFA au titre du prêt interbancaire.

2.6.5. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2010 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. Ce montant a été porté à 1 500 millions de F CFA en décembre 2010. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 1 103 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 84 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 18 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.6.6. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2011 pour un montant de 1 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,75 % et 1,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 1 500 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 101 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 26 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.6.7. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2012 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de sept (7) mois et aux taux respectifs de 5 % et 1,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 19 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 6 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.6.8. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2012 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée d'un (1) an et aux taux respectifs de 5,5 % et 1 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 1 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 10 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 2 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.6.9. Convention de prêt interbancaire

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-SÉNÉGAL conclue en mai 2006 pour un montant de 500 millions de F CFA pour une durée de 4 ans au taux de 7,75 % l'an. L'encours de 151 millions de F CFA a été déclassé en CDL et provisionné d'égal montant.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 0 F CFA.

2.6.10. Convention de prêt interbancaire

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-SÉNÉGAL conclue en mars 2010 pour un montant de 500 millions de F CFA pour une durée de 12 mois au taux de 8 % l'an. L'encours au 31 décembre 2012 est nul.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à 2 millions de F CFA.

2.6.11. Convention de prêt interbancaire

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-SÉNÉGAL conclue en juin 2012 pour un montant de 2 000 millions de F CFA pour une durée de 8 ans au taux de 8,5 % l'an. L'encours au 31 décembre 2012 est de 2 000 millions de F CFA.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à 88 millions de F CFA.

2.7. Avec la BANK OF AFRICA – BURKINA FASO (BOA-BURKINA FASO)

2.7.1. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2007 pour respectivement 2 500 millions de F CFA et 2 000 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 808 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 51 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et à 25 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.7.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de sept (7) ans et aux taux respectifs de 7 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 336 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 31 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 6 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.7.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,25 % et 1,50 %. Le taux de la contre garantie a été porté à 2 % en 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 133 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 15 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 4 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.7.4. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en novembre 2008 pour un montant de 1 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. Le montant a été porté à 2 000 millions de F CFA en mars 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 2 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 138 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 25 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.7.5. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2010 pour un montant de 2 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. Le montant a été porté à 3 000 millions de F CFA en décembre 2010. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 2 205 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 169 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 31 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.7.6. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2011 pour un montant de 3 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,75 % et 1,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 3 500 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 236 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 51 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.7.7. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2012 pour un montant de 2 000 millions de F CFA pour une durée de sept (7) mois et aux taux respectifs de 5 % et 1,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 38 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 11 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.7.8. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2012 pour un montant de 3 000 millions de F CFA pour une durée d'un (1) an et aux taux respectifs de 5,5 % et 1 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2012 est de 3 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 32 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 1 million de F CFA au titre de la contre garantie.

2.7.9. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-BURKINA FASO conclue en janvier 2011 pour un montant de 333 millions de F CFA au taux de 8,5 % l'an. L'encours au 31 décembre 2012 est de 0 F CFA.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à 10 millions de F CFA.

2.7.10. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-BURKINA FASO conclue le 31 décembre 2011 pour un montant de 500 millions de F CFA au taux de 8,5 % l'an. L'encours au 31 décembre 2012 est de 1 875 millions de F CFA.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à 112 millions de F CFA.

2.7.11. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-BURKINA FASO conclue en janvier 2011 pour un montant de 300 millions de F CFA pour une durée de 10 ans au taux de 8 % l'an. Le montant a été porté à 1 000 millions de F CFA en juillet 2011. L'encours au 31 décembre 2012 est de 1 000 millions de F CFA.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à 76 millions de F CFA.

2.7.12. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-BURKINA FASO conclue en février 2011 pour un montant de 500 millions de F CFA au taux de 9,50 % l'an. L'encours au 31 décembre 2012 est de 0 F CFA .

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à 33 millions de F CFA.

2.8. Avec BOA GROUP (HOLDING)

2.8.1. Convention de prêt convertible subordonné

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de BOA GROUP et de la BOA-NIGER.

Nature, objet et modalités : convention de prêt convertible subordonné conclue le 30 septembre 2008 en faveur de la BOA-NIGER pour un montant de 1 000 millions de F CFA au taux d'intérêt fixe annuel de 5,9 % et un taux d'intérêt variable en cas de distributions de dividendes. La durée du prêt est de cinq ans et six mois. L'encours du prêt est de 273 millions de F CFA au 31 décembre 2012.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 64 millions de F CFA.

3. Au titre de l'article 432 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés commerciales et du GIE

Enfin, se référant à l'article 432 de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés commerciales et du GIE de l'OHADA, nous n'avons pas eu connaissance de rémunérations exceptionnelles versées pour des missions et mandats confiés aux administrateurs. Nous avons eu connaissance des remboursements de frais de voyage, déplacements et dépenses engagées dans l'intérêt de la société.

Le montant total de ces remboursements de frais de voyage et d'hébergement s'élèvent à 17 760 235 de F CFA au titre de l'exercice 2012.

Les Commissaires aux Comptes

Niamey, le 26 février 2013

Pour FCA FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT

Le Gérant : Nouhou TARI

Gérant – Associé

Expert-Comptable Diplômé

Inscrit auprès de l'Ordre ONECCA Niger

Pour GUILBERT et ASSOCIÉS

Le Gérant : Mamane KOUROUKOUTOU

Gérant – Associé

Expert-Comptable

Expert Agréé auprès de la Cour d'Appel de Niamey

NATIONAL THEATRE, ACCRA - GHANA 7TH OF APRIL 2025, 11-45-05 AM



© M W DDB

Bilan - Compte de résultat - Résolutions
Balance sheet - Income Statement - Resolutions

Bilan comparé des deux derniers exercices (en F CFA)

Actif / Assets	2011*	2012*
CAISSE / CASH	2 882 794 349	4 293 420 869
CRÉANCES INTERBANCAIRES / INTERBANK LOANS	28 469 774 621	33 223 058 402
• À VUE / DEMAND DEPOSITS	21 548 982 035	19 553 994 732
• BANQUE CENTRALE / CENTRAL BANK	18 636 402 432	16 458 876 092
• TRÉSOR PUBLIC, CCP / TREASURY, POST OFFICE BANK		
• AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / OTHER CREDIT INSTITUTIONS	2 912 579 603	3 095 118 640
• À TERME / TERM DEPOSITS	6 920 792 586	13 669 063 670
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE / CUSTOMER LOANS	96 219 972 151	117 555 233 215
• PORTEFEUILLE D'EFFETS COMMERCIAUX / PORTFOLIO OF DISCOUNTED BILLS	384 750 569	1 015 055 619
• CRÉDITS DE CAMPAGNE / SEASONAL CREDIT		
• CRÉDITS ORDINAIRES / ORDINARY CREDIT	384 750 569	1 015 055 619
• AUTRES CONCOURS À LA CLIENTÈLE / OTHER CUSTOMER CREDIT FACILITIES	66 377 776 399	104 129 802 564
• CRÉDITS DE CAMPAGNE / SEASONAL CREDIT		
• CRÉDITS ORDINAIRES / ORDINARY CREDIT	66 377 776 399	104 129 802 564
• COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS / OVERDRAFTS	29 457 445 183	12 410 375 032
• AFFACTURAGE / FACTORING		
TITRES DE PLACEMENT / INVESTMENT SECURITIES	22 986 600 000	23 409 933 333
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES / FINANCIAL ASSETS	1 522 608 984	1 187 374 514
CRÉDIT-BAIL & OPÉRATIONS ASSIMILÉES / LEASING & SIMILAR OPERATIONS		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES MISES EN EQUIVALENCE / FINANCIAL ASSETS AT EQUITY VALUE		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES / INTANGIBLE ASSETS	289 935 687	394 899 218
IMMOBILISATIONS CORPORELLES / FIXED ASSETS	3 048 799 962	3 182 953 816
ACTIONNAIRES & ASSOCIÉS / SHAREHOLDERS & ASSOCIATES		
AUTRES ACTIFS / OTHER ASSETS	2 674 953 426	4 154 830 451
COMPTES D'ORDRE & DIVERS / SUNDRY ACCOUNTS	449 329 136	469 638 258
ÉCARTS D'ACQUISITION / CONSOLIDATED GOODWILL		
TOTAL DE L'ACTIF / TOTAL ASSETS	158 544 768 316	187 871 342 076
Hors Bilan / Off-Balance-Sheet	2011*	2012*
ENGAGEMENTS DONNÉS / COMMITMENTS GIVEN	21 474 023 234	32 837 696 657
• ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT / CREDIT COMMITMENTS	1 005 704 791	1 455 199 663
• EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / TO CREDIT INSTITUTIONS		
• EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE / TO CUSTOMERS	1 005 704 791	1 455 199 663
• ENGAGEMENTS DE GARANTIE / GUARANTEES GIVEN	20 468 318 443	31 382 496 994
• D'ORDRE D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / ON BEHALF OF CREDIT INSTITUTIONS	2 322 563 068	2 382 563 068
• D'ORDRE DE LA CLIENTÈLE / ON BEHALF OF CUSTOMERS	18 145 755 375	28 999 933 926
• ENGAGEMENTS SUR TITRES / COMMITMENTS ON SECURITIES		

Balance sheet for the last two financial years (in CFAF)

Passif / Liabilities	2011*	2012*
DETTES INTERBANCAIRES / INTERBANK LIABILITIES	43 314 339 068	47 891 138 411
• À VUE / DEMAND DEPOSITS	1 519 597 568	741 107 008
• TRÉSOR PUBLIC, CCP / TREASURY, POST OFFICE BANK	4 585	4 585
• AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / OTHER CREDIT INSTITUTIONS	1 519 592 983	741 102 423
• À TERME / TERM DEPOSITS	41 794 741 500	47 150 031 403
DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE / CUSTOMER DEPOSITS	89 471 409 424	111 879 922 853
• COMPTES D'ÉPARGNE À VUE / SAVINGS DEPOSIT ACCOUNTS	11 621 059 299	16 275 549 694
• COMPTES D'ÉPARGNE À TERME / TIME DEPOSIT ACCOUNTS	341 086 497	720 488 513
• BONS DE CAISSE / SHORT-TERM BORROWINGS		
• AUTRES DETTES À VUE / OTHER DEMAND DEPOSITS	62 980 548 476	77 574 703 214
• AUTRES DETTES À TERME / OTHER TIME DEPOSIT ACCOUNTS	14 528 715 152	17 309 181 432
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE / DEBT SECURITIES	1 500 000 000	3 000 000 000
AUTRES PASSIFS / OTHER LIABILITIES	3 396 407 769	2 649 055 502
COMPTES D'ORDRE & DIVERS / SUNDRY ACCOUNTS	1 744 853 379	1 804 827 257
ÉCARTS D'ACQUISITION / CONSOLIDATED GOODWILL		
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES / RESERVES FOR CONTINGENCIES & LOSSES	616 305 235	782 615 292
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES / STATUTORY PROVISIONS		
FONDS AFFECTÉS / EARMARKED FUNDS		
EMPRUNTS & TITRES SUBORDONNÉS / SUBORDINATED LOANS & SECURITIES	454 545 454	272 727 272
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT / INVESTMENT SUBSIDIES		
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX / RESERVES FOR GENERAL BANKING RISKS	1 604 557 798	1 604 557 798
CAPITAL / CAPITAL	6 000 000 000	8 000 000 000
PRIMES LIÉES AU CAPITAL / SHARE PREMIUMS	3 544 500 000	3 544 500 000
RÉSERVES / RESERVES	4 132 928 869	3 297 850 189
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION / REVALUATION DIFFERENCES		
REPORT À NOUVEAU (+/-) / RETAINED EARNINGS (+/-)		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE / NET INCOME	2 764 921 320	3 144 147 502
TOTAL DU PASSIF / TOTAL LIABILITIES	158 544 768 316	187 871 342 076
Hors Bilan / Off-Balance-Sheet	2011*	2012*
ENGAGEMENTS REÇUS / COMMITMENTS RECEIVED	54 690 585 052	55 187 315 530
• ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT / CREDIT COMMITMENTS		
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / RECEIVED FROM CREDIT INSTITUTIONS		
• REÇUS DE LA CLIENTÈLE / RECEIVED FROM CUSTOMERS		
• ENGAGEMENTS DE GARANTIE / GUARANTEES RECEIVED	54 690 585 052	55 187 315 530
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / RECEIVED FROM CREDIT INSTITUTIONS	27 489 559 340	27 489 559 340
• REÇUS DE LA CLIENTÈLE / RECEIVED FROM CUSTOMERS	27 201 025 712	27 697 756 190
• ENGAGEMENTS SUR TITRES / COMMITMENTS ON SECURITIES		

Résultat comparé des deux derniers exercices (en F CFA)

Charges / Expenses	2011*	2012*
INTÉRÊTS & CHARGES ASSIMILÉES / INTEREST & SIMILAR EXPENSES	4 042 435 929	4 807 750 821
• SUR DETTES INTERBANCAIRES / ON INTERBANK LIABILITIES	2 537 955 329	2 897 532 677
• SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE / ON CUSTOMER DEPOSITS	1 305 234 414	1 738 645 980
• SUR DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE / ON DEBT SECURITIES	112 048 326	107 890 411
• SUR COMPTES BLOQUÉS D'ACTIONNAIRES OU D'ASSOCIÉS & SUR EMPRUNT ET TITRES SUBORDONNÉS ÉMIS / ON SHAREHOLDERS' & ASSOCIATES' BLOCKED ACCOUNTS AND ON SUBORDINATED DEBT	87 197 860	63 681 753
• AUTRES INTÉRÊTS & CHARGES ASSIMILÉES / OTHER INTEREST & SIMILAR EXPENSES		
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL & OPÉRATIONS ASSIMILÉES / EXPENSES ON LEASING & SIMILAR OPERATIONS		
COMMISSIONS / COMMISSION	80 494 251	57 346 110
CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES / EXPENSES ON FINANCIAL OPERATIONS	819 070 443	891 953 796
• CHARGES SUR TITRES DE PLACEMENT / INVESTMENT EXPENSES		
• CHARGES SUR OPÉRATIONS DE CHANGE / FOREIGN EXCHANGE EXPENSES	194 426 785	134 022 117
• CHARGES SUR OPÉRATIONS DE HORS BILAN / OFF-BALANCE-SHEET TRANSACTION EXPENSES	624 643 658	757 931 679
• CHARGES SUR OPÉRATIONS DE SERVICES FINANCIERS / EXPENSES ON FINANCIAL SERVICE OPERATIONS		
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE / OTHER BANK OPERATING EXPENSES	40 212 419	68 500 814
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION / OPERATING OVERHEADS	4 159 845 813	4 822 874 514
• FRAIS DE PERSONNEL / PERSONNEL COSTS	1 583 711 718	1 983 487 779
• AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX / OTHER OVERHEADS	2 576 134 095	2 839 386 735
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS / DEPRECIATION & PROVISIONS ON FIXED ASSETS	569 556 497	682 095 274
SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES & DU HORS BILAN / DEFICIT ON VALUE ADJUSTMENTS TO LOANS & OFF-BALANCE-SHEET ITEMS	369 164 867	474 179 964
EXCÉDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX / EXCESS OF PROVISIONING OVER WRITE-BACKS OF GENERAL BANKING RISKS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES / EXCEPTIONAL EXPENSES	118 225 961	13 085 606
PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS / LOSSES FROM PREVIOUS YEARS	83 255 155	161 599 794
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES / CORPORATE INCOME TAX	845 546 400	999 931 500
BÉNÉFICE / PROFIT	2 764 921 320	3 144 147 502
TOTAL DES CHARGES / TOTAL EXPENSES	13 892 729 055	16 123 465 695

Income Statement for the last two financial years (in CFAF)

Produits / Income	2011*	2012*
INTÉRÊTS & PRODUITS ASSIMILÉS / INTEREST & SIMILAR INCOME	8 847 010 119	10 632 394 147
• SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES / ON INTERBANK LOANS	402 689 049	801 185 159
• SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE / ON CUSTOMER LOANS	8 444 321 070	9 812 562 012
• SUR PRÊTS & TITRES SUBORDONNÉS / ON SUBORDINATED LOANS & SECURITIES		
• SUR TITRES D'INVESTISSEMENT / ON INVESTMENT SECURITIES		
• AUTRES INTÉRÊTS & PRODUITS ASSIMILÉS / OTHER INTEREST & SIMILAR INCOME		18 646 976
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL & OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
<i>/ INCOME FROM LEASING & SIMILAR OPERATIONS</i>		
COMMISSIONS / COMMISSION	1 325 087 618	1 573 670 420
PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES / INCOME FROM FINANCIAL TRANSACTIONS	2 840 990 022	2 995 013 322
• PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT / INCOME FROM INVESTMENT SECURITIES	1 318 043 242	1 242 908 888
• DIVIDENDES & PRODUITS ASSIMILÉS / DIVIDENDS & SIMILAR INCOME	548 226 101	631 769 794
• PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE CHANGE / INCOME FROM FOREIGN EXCHANGE TRANSACTIONS	823 837 985	917 249 997
• PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE HORS BILAN / INCOME FROM OFF-BALANCE-SHEET TRANSACTIONS	150 882 694	203 084 643
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE / OTHER INCOME FROM BANKING OPERATIONS	660 972	6 200 308
PRODUITS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION / GENERAL OPERATING INCOME	823 893 115	698 555 869
REPRISE D'AMORTISSEMENTS & DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
<i>/ WRITE-BACK OF DEPRECIATION & PROVISIONS ON FIXED ASSETS</i>		
SOLDE EN BÉNÉFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES & DU HORS BILAN		
<i>/ SURPLUS ON VALUE ADJUSTMENTS TO LOANS & OFF-BALANCE-SHEET ITEMS</i>		
EXCÉDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES		
<i>GÉNÉRAUX / EXCESS OF WRITE-BACKS OVER PROVISIONING OF GENERAL BANKING RISKS</i>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS / EXCEPTIONAL INCOME	2 096 943	28 621 561
PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS / INCOME FROM PREVIOUS YEARS	52 990 266	189 010 068
PERTES / LOSS		
TOTAL DES PRODUITS / TOTAL INCOME	13 892 729 055	16 123 465 695

Résultat comparé des deux derniers exercices (en F CFA)

Produits & Charges	2011*	2012*
INTÉRÊTS & PRODUITS ASSIMILÉS	8 847 010 119	10 632 394 147
• SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	402 689 049	801 185 159
• SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	8 444 321 070	9 812 562 012
• SUR PRÊTS & TITRES SUBORDONNÉS		
• SUR TITRES D'INVESTISSEMENT		
• AUTRES INTÉRÊTS & PRODUITS ASSIMILÉS		
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL & OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
INTÉRÊTS & CHARGES ASSIMILÉES	-4 042 435 929	-4 807 750 821
• SUR DETTES INTERBANCAIRES	-2 537 955 329	-2 897 532 677
• SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	-1 305 234 414	-1 738 645 980
• SUR DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	-112 048 326	-107 890 411
• SUR DETTES SUR EMPRUNTS SUBORDONNÉS	-87 197 860	-63 681 753
• AUTRES INTÉRÊTS & CHARGES ASSIMILÉES		
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL & OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
MARGE D'INTÉRÊT	4 804 574 190	5 824 643 326
PRODUITS DE COMMISSIONS	1 325 087 618	1 573 670 420
CHARGES DE COMMISSIONS	-80 494 251	-57 346 110
RÉSULTAT NET DES COMMISSIONS	1 244 593 367	1 516 324 310
RÉSULTATS NETS SUR :		
• OPÉRATIONS SUR TITRES DE PLACEMENT	1 318 043 242	1 242 908 888
• DIVIDENDES & PRODUITS ASSIMILÉS	548 226 101	631 769 794
• OPÉRATIONS DE CHANGE	629 411 200	783 227 880
• OPÉRATIONS DE HORS BILAN	-473 760 964	-554 847 036
RÉSULTAT NET OPÉRATIONS FINANCIÈRES	2 021 919 579	2 103 059 526
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	660 972	6 200 308
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-40 212 419	-68 500 814
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	823 893 115	698 555 869
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		
PRODUIT NET BANCAIRE	8 855 428 804	10 080 282 525
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	-4 159 845 813	-4 822 874 514
• FRAIS DE PERSONNEL	-1 583 711 718	-1 983 487 779
• AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	-2 576 134 095	-2 839 386 735
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	-569 556 497	-682 095 274
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS & PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	4 126 026 494	4 575 312 737
RÉSULTAT NET DES CORRECTIONS DE VALEUR	-369 164 867	-474 179 964
EXCÉDENT NET DES DOTATIONS & REPRISES SUR FRBG		
RÉSULTAT COURANT (AVANT IMPÔT)	3 756 861 627	4 101 132 773
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-116 129 018	15 535 955
RÉSULTAT SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	-30 264 889	27 410 274
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-845 546 400	-999 931 500
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	2 764 921 320	3 144 147 502

Income Statement for the last two financial years (in CFAF)

Income & Expenses	2011*	2012*
INTEREST & SIMILAR INCOME	8 847 010 119	10 632 394 147
• ON INTERBANK LOANS	402 689 049	801 185 159
• ON CUSTOMER LOANS	8 444 321 070	9 812 562 012
• ON SUBORDINATED LOANS & SECURITIES		
• ON INVESTMENT SECURITIES		
• OTHER INTEREST & SIMILAR INCOME		
INCOME FROM LEASING & SIMILAR OPERATIONS		
INTEREST & SIMILAR EXPENSES	-4 042 435 929	-4 807 750 821
• ON INTERBANK LIABILITIES	-2 537 955 329	-2 897 532 677
• ON CUSTOMER DEPOSITS	-1 305 234 414	-1 738 645 980
• ON DEBT SECURITIES	-112 048 326	-107 890 411
• ON SUBORDINATED LOANS AND SECURITIES	-87 197 860	-63 681 753
• OTHER INTEREST & SIMILAR EXPENSES		
EXPENSES ON LEASING & SIMILAR OPERATIONS		
INTEREST MARGIN	4 804 574 190	5 824 643 326
COMMISSION INCOME	1 325 087 618	1 573 670 420
COMMISSION EXPENSES	-80 494 251	-57 346 110
NET RESULT FROM COMMISSION	1 244 593 367	1 516 324 310
NET RESULT FROM		
• INVESTMENT SECURITIES TRANSACTIONS	1 318 043 242	1 242 908 888
• DIVIDENDS & SIMILAR TRANSACTIONS	548 226 101	631 769 794
• FOREIGN EXCHANGE TRANSACTIONS	629 411 200	783 227 880
• OFF-BALANCE-SHEET TRANSACTIONS	-473 760 964	-554 847 036
NET INCOME FROM FINANCIAL OPERATIONS	2 021 919 579	2 103 059 526
OTHER INCOME FROM BANKING OPERATIONS	660 972	6 200 308
OTHER BANK OPERATING EXPENSES	-40 212 419	-68 500 814
OTHER INCOME FROM NON-BANKING OPERATIONS	823 893 115	698 555 869
OTHER NON-BANKING OPERATING EXPENSES		
NET OPERATING INCOME	8 855 428 804	10 080 282 525
OPERATING OVERHEADS	-4 159 845 813	-4 822 874 514
• PERSONNEL COSTS	-1 583 711 718	-1 983 487 779
• OTHER OVERHEADS	-2 576 134 095	-2 839 386 735
DEPRECIATION & AMORTIZATION & PROVISIONS ON FIXED ASSETS	-569 556 497	-682 095 274
WRITE-BACK OF DEPRECIATION & PROVISIONS ON FIXED ASSETS		
GROSS OPERATING PROFIT	4 126 026 494	4 575 312 737
NET INCOME FROM VALUE ADJUSTMENTS	-369 164 867	-474 179 964
EXCESS OF PROVISIONING AND WRITE-BACK OF FUNDS FOR GENERAL BANKING RISKS		
PRE-TAX OPERATING INCOME	3 756 861 627	4 101 132 773
EXTRAORDINARY ITEMS	-116 129 018	15 535 955
INCOME FROM PREVIOUS YEARS	-30 264 889	27 410 274
CORPORATE INCOME TAX	-845 546 400	-999 931 500
NET INCOME FOR THE YEAR	2 764 921 320	3 144 147 502

* Exercice / Fiscal year

Résolutions

Assemblée Générale Ordinaire du 16 avril 2013

Point 1. Examen et approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

1 Première Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport des Commissaires aux Comptes, décide d'augmenter le capital social de huit milliards (8 000 000 000) de F CFA pour le porter à huit milliards cinq cent millions (8 500 000 000) de F CFA.

Cette augmentation de capital par apports en numéraire, sera réalisée par Offre Publique de Vente (OPV) de cinquante mille (50 000) actions nouvelles sur la cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), conformément à la réglementation du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) selon les modalités suivantes :

Montant de l'émission :	500 000 000 F CFA.
Nombre d'actions émises :	50 000.
Forme des titres :	actions dématérialisées.
Nature des titres :	catégorie B à droit de vote simple.
Valeur nominale :	10 000 F CFA.
Prix d'émission :	33 000 F CFA.
Parité de souscription :	une (1) action nouvelle pour seize (16) actions anciennes.
Droit Préférentiel de Souscription (DPS) :	l'émission de ces actions sera effectuée avec maintien du droit préférentiel de souscription à titre irréductible au profit des anciens actionnaires, qui sera négociable en bourse conformément aux règlements en vigueur à la BRVM. La souscription à une (1) action nouvelle sera soumise à la détention de seize (16) droits préférentiels de souscription.
Période de négociation des DPS :	20 jours minimum à compter de l'ouverture de la souscription.
Souscription à titre réductible :	elle sera exercée par les actionnaires anciens ou par les investisseurs intéressés si tous les droits de souscription à titre irréductible n'ont pas été exercés.
Période de souscription des actions nouvelles :	elle sera d'un mois à compter du début de la période de souscription.
Début de la période de souscription :	elle sera déterminée en fonction de la date de délivrance du visa du CREPMF.
Date d'entrée en jouissance des actions nouvelles :	1 ^{er} janvier 2013. Le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) sera officiellement saisi en vue de l'octroi de son visa sur l'OPV, à l'issue de la présente l'Assemblée.
Arrangeur et Chef de file :	SGI – ACTIBOURSE.

2 Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser l'augmentation de capital, d'en fixer tout ou partie des modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

Point 2. Textes de Résolutions

3 Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2012, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

Cet exercice clos le 31 décembre 2012 se solde donc par un bénéfice net de 3 144 147 502 F CFA après une dotation aux amortissements de 682 095 274 F CFA et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 999 931 500 F CFA.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions visées par l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA approuve sans réserve ledit Rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Elle donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours du même exercice.

4 Quatrième Résolution

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation suivante du bénéfice net de l'exercice et du report à nouveau antérieur :

	En F CFA
Résultat de l'exercice 2012	3 144 147 502
Report à nouveau 2011	0
Réserves légales (15 % du résultat net)	471 622 125
Dividende	2 200 000 000
Réserves facultatives	472 525 377

5 Cinquième Résolution

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement à l'État de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 7 % sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de 2 558 F CFA par action de 10 000 F CFA. Le paiement de ce dividende s'effectuera trois semaines après la tenue de la présente Assemblée auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation domiciliataires des titres.

6 Sixième Résolution

L'Assemblée Générale, constatant l'arrivée à expiration à l'issue de la présente Assemblée du mandat de certains Administrateurs actuellement en fonction, à savoir :

- Monsieur Paul DERREUMAUX
- Monsieur Georges ABALLO
- Monsieur Boureima WANKOYE
- Monsieur Ousmane DAOU
- Monsieur Mamadou KA
- BANK OF AFRICA – BÉNIN
- BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD)

donne quitus entier et définitif à ceux-ci pour l'accomplissement de leur mission et décide de nommer en qualité de nouveaux Administrateurs pour une période de six (6) ans :

- Monsieur Georges ABALLO
- Monsieur Mamadou KA
- Madame Fati SITTI TCHIANA
- BANK OF AFRICA – BÉNIN
- Monsieur Ousmane DAOU
- Monsieur Mahaman IBRA KABO
- Monsieur Boureima WANKOYE
- BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD).

Leur mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

7 Septième Résolution

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait, d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légale.

Resolutions

Annual General Meeting held on 16 April 2013

Point 1. Review and approval of balance sheet and income statements for fiscal year ended 31 December 2012

1 First Resolution

The Extraordinary General Meeting, after having heard the Report of the Board of Directors and the Report of the External Auditor, decided to raise the company's capital by eight billion (8,000,000,000) CFAF, to eight billion, five hundred million (8,500,000,000) CFAF.

This capital increase, in the form of a cash contribution, will be undertaken through a public offer of sale of fifty thousand (50,000) new shares to be listed on the BRVM Regional Securities Market, in accordance with the regulations of the Regional Council on Public Savings and Financial Markets (CREPMF), based on the following procedures:

Issuance amount:	<i>CFAF 500,000,000.</i>
Number of shares issued:	<i>50,000.</i>
Form of shares:	<i>dematerialised shares.</i>
Nature of shares:	<i>class B with single voting rights.</i>
Par value:	<i>CFAF 10,000.</i>
Issuance price:	<i>CFAF 33,000.</i>
Subscription parity:	<i>one (1) new share for sixteen (16) existing shares.</i>
Preferential Subscription Rights:	<i>These shares will be issued while maintaining irreducible preferential rights of subscription for existing shareholders, rights that may be exchange-traded, in accordance with the current regulations of the BRVM Regional Securities Market. Subscribers to one (1) new share will be required to hold sixteen (16) preferential subscription rights.</i>
Trading period of the preferential subscription rights:	<i>At least 20 days, beginning with the opening of subscription.</i>
Reducible subscription:	<i>This may be done by existing shareholders or by interested investors if all irreducible subscription rights have not been exercised.</i>
Subscription period for new shares:	<i>One month beginning with the start of the subscription period.</i>
Beginning of the subscription period:	<i>It will be set on the basis of the CREPMF certification issuance date.</i>
Entitlement date of the new shares:	<i>1 January 2013.</i>
	<i>The Regional Council of Public Savings and Financial Markets (CREPMF) will be officially requested for certification of this public offer of sale after this Annual General Meeting.</i>
Arranger and Lead Bookrunner:	<i>SGI – ACTIBOURSE.</i>

2 Second Resolution

The Annual General Meeting gives all powers to the Board of Directors to undertake a capital increase, to set some or all of its procedures, to report on its accomplishment and to undertake changes in accordance with its by-laws.

Point 2. Resolution texts

3 Third Resolution

Having reviewed the Board of Directors' report and the external auditors' general report on fiscal year 2012, the Annual General Meeting approved all parts of the reports and the financial statements and results as presented, as well as the operations reflected in these statements and summarised in these reports. Fiscal year 2012 closed with a profit of CFAF 3,144,147,502 after amortizations of CFAF 682,095, 274 and payment of CFAF 999,931,500 in corporate income tax.

In addition, after reviewing the External Auditors' Special Report on agreements covered by article 440 of the OHADA Uniform Act, the Meeting unreservedly approved this report.

Consequently, the Annual General Meeting fully and unreservedly ratified the management and the actions of all members of the Board of Directors during the year to 31 December 2012.

The Meeting also ratified the execution of the external auditors' mission in the same period.

4 Fourth Resolution

Following deliberation, the Annual General Meeting approved the Board of Directors' proposal to allocate all net profits and the previous balance brought forward as follows:

	In CFAF
Net income for 2012	3,144,147,502
2011 Balance brought forward	0
Legal reserve (15% of net income)	471,622,125
Dividend	2,200,000,000
Optional reserve	472,525,377

5 Fifth Resolution

In application of the previous resolution, the Annual General Meeting decided that, after payment to the State of tax on income from securities at 7% of the gross dividend, shareholders will be paid a dividend net of tax corresponding to CFAF 2,558 per share of CFAF 10,000. The dividend will be paid three weeks after the holding of this Annual General Meeting to those management and intermediation companies which hold shares.

6 Sixth Resolution

The Annual General Meeting, taking note that the terms of some current Directors will expire after this Annual General Meeting, i.e.:

- Mr Paul DERREUMAUX
- Mr Georges ABALLO
- Mr Boureima WANKOYE
- BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD)
- Mr Ousmane DAOU
- Mr Mamadou KA
- BANK OF AFRICA – BÉNIN

gave full and final discharge to them for the accomplishment of their mission and decided to appoint as new Directors for a period of six (6) years:

- Mr Georges ABALLO
- Mr Mamadou KA
- Mrs Fati SITI TCHIANA
- BANK OF AFRICA – BÉNIN
- Mr Ousmane DAOU
- Mr Mahaman IBRA KABO
- Mr Boureima WANKOYE
- BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD).

Their terms will expire at the end of the Annual General Meeting called to rule on the accounts of the financial year ended on 31 December 2018.

7 Seventh Resolution

The Annual General Meeting conferred on all holders of an extract, an original or a copy of the minutes of the present Meeting, all powers to execute the formalities of legal publication.

1 / NOTES SUR LES PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de la BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER) ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire (PCB) applicable aux banques et établissements financiers des pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire au Niger.

COMPTABILISATION DES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru prorata temporis. Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de l'opération.

OPÉRATIONS EN DEVISES

Les positions de change sont évaluées aux cours de change officiels de fin de période. Tous les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et figurant au bilan sont donc évalués aux cours de change officiels en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de changes latents ou définitifs sont constatés à la fin de chaque période au compte de résultat.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

Les crédits à la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les banques et établissements financiers et sont ventilés en fonction de leur nature et de leur échéance conformément aux instructions du Plan Comptable Bancaire (PCB). Ils sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Les crédits pour lesquels la Banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements, donnent lieu, par le débit du compte de résultat, à la constitution de provisions pour créances douteuses appréciées par dossier et compte tenu des garanties détenues.

La Banque applique notamment les dispositions de l'instruction du PCB n° 94-05, remaniée le 5 janvier 2000, relative à la comptabilisation et au provisionnement des engagements en souffrance. Les engagements en souffrance comprennent :

- les créances impayées : échéances impayées depuis six mois au plus et n'ayant pas fait l'objet de prorogation de terme ou de renouvellement ;
- les créances immobilisées : échéances impayées depuis six mois au plus et dont le remboursement, sans être compromis, ne peut être effectué par le débiteur en raison d'obstacles indépendants de sa volonté ;
- les créances douteuses ou litigieuses : créances échues ou non présentant un risque probable ou certain de non-recouvrement partiel ou total.

Les provisions pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés. Les provisions sont enregistrées au passif du bilan lorsqu'elles concernent des engagements par signature douteux.

PORTEFEUILLE – TITRES

Le terme « Titres » recouvre les titres de créances négociables (notamment les bons du trésor et les autres titres d'État négociables), les obligations et les autres valeurs mobilières dites à revenu fixe, les actions et les autres titres à revenu variable.

Conformément à l'instruction n° 94-10 du PCB relative à la comptabilisation et à l'évaluation des titres, la Banque classe les titres qu'elle détient en portefeuille dans les catégories suivantes :

- les titres de placement qui sont enregistrés à l'actif du bilan dans les comptes d'opérations sur titres ;
- les titres qui sont enregistrés dans les comptes de valeurs immobilisées à l'actif du bilan et qui comprennent : les parts dans les entreprises liées, les titres de participation, les titres immobilisés de l'activité de portefeuille et les titres d'investissement.

Les titres sont comptabilisés au prix d'achat à la date de leur acquisition. À l'arrêté, les titres de placement sont évalués à leur valeur probable de négociation et les moins-values latentes sont enregistrées au compte de résultat. Les autres catégories de titres sont évaluées à l'arrêté à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur d'usage.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'achat et amorties selon le mode linéaire sur la durée probable d'utilisation.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

LOGICIELS ET MATÉRIELS INFORMATIQUES	2 ANS
CONSTRUCTIONS	50 ANS
INSTALLATIONS	5 ANS
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	4 ANS
MOBILIER DE BUREAU	10 ANS
MATÉRIEL DE TRANSPORT	4 ANS

CONGES PAYÉS

La Banque comptabilise la charge correspondant aux droits de congés payés acquis par son personnel de la date de leur dernier retour de congé à la date de clôture de l'exercice.

INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Le montant de l'engagement de la Banque vis à vis de son personnel au titre des indemnités de départ en retraite est enregistré au passif du bilan.

L'évaluation est effectuée sur la base de la méthode définie par la convention collective interprofessionnelle en vigueur au Niger selon les bases suivantes :

- le dernier salaire versé au personnel à la clôture de l'exercice ;
- l'ancienneté de chaque salarié au 31 décembre ;
- le nombre de mois de préavis tenant compte de la catégorie professionnelle ;
- les charges sociales correspondantes.

2 / OBSERVATIONS SUR LE BILAN

2.1. OPÉRATIONS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Échéance	Au 31/12/2011*		Au 31/12/2012*	
	CRÉANCES	DETTES	CRÉANCES	DETTES
DE 0 À 1 MOIS	22 518	1 520	21 958	741
DE 1 MOIS À 3 MOIS	180		1 875	107
DE 3 MOIS À 6 MOIS			2 514	
DE 6 MOIS À 2 ANS	1 040	5 304		25 150
DE 2 ANS À 5 ANS	2 880	36 490	2 131	21 893
PLUS DE 5 ANS	1 852		4 745	-
TOTAL	28 470	43 314	33 223	47 891

* En millions de F CFA.

2.2. OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

2.2.1 Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

Échéance	Au 31/12/2011*		Au 31/12/2012*	
	CRÉANCES	DETTES	CRÉANCES	DETTES
DE 0 À 1 MOIS	31 473	81 652	16 833	101 062
DE 1 MOIS À 3 MOIS	3 116	634	8 706	352
DE 3 MOIS À 6 MOIS	4 317	2 042	12 069	467
DE 6 MOIS À 2 ANS	23 700	3 192	38 920	6 139
DE 2 ANS À 5 ANS	30 187	1 951	34 779	3 860
PLUS DE 5 ANS	699		4 549	
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	2 728		1 699	
TOTAL	96 220	89 471	117 555	111 880

2.2.2 Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

Agents économiques	Au 31/12/2011*		Au 31/12/2012*	
	CRÉANCES	DETTES	CRÉANCES	DETTES
PARTICULIERS	21 774	23 612	27 912	34 576
ENTREPRISES PRIVÉES	74 400	45 678	69 620	51 544
SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	0	5 088	20 001	8 123
ÉTAT ET ORGANISMES ASSIMILÉS	3	11 328	3	13 921
UEMOA	0	31	0	21
RESTE DU MONDE	43	3 734	19	3 695
TOTAL	96 220	89 471	117 555	111 880

2.2.3 Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

Nature	Au 31/12/2011*	Au 31/12/2012*
CRÉANCES DOUTEUSES & LITIGIEUSES	4 180	3 575
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	-1 946	-2 113
CRÉANCES DOUTEUSES NETTES	2 234	1 462
CRÉANCES IMPAYÉES OU IMMOBILISÉES	494	237
CRÉANCES EN SOUFFRANCE NETTES	2 728	1 699

2.3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Participation	Montant participation*		Capital*	Part BOA %
	BRUT	NET		
DANS LES BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS				
• ACTIBOURSE	46	46	525	8,76 %
• BANK OF AFRICA – BURKINA FASO	3	3	8 000	0,04 %
• BOA-FRANCE	292	153	6 560	4,45 %
• GIM UEMOA	15	11	9 490	0,16 %
• CRRH UEMOA	100	100	3 426	2,92 %
SOUS TOTAL	456	313		
DANS LES AUTRES SOCIÉTÉS				
• AGORA S.A.	250	250	5 000	5,00 %
• AISSA	7	7	45	15,56 %
• SCI OLYMPE	30	30	200	15,00 %
• UGAN VIE	108	86	580	18,62 %
• SOPARPHI	46	44	202	22,77 %
• AFRICINVEST	116	116	12 464	0,93 %
• SINERGI S.A.	92	71	550	16,73 %
• ACEP NIGER	136	136	400	34,00 %
SOUS TOTAL	785	740		
TOTAL PARTICIPATIONS	1 241	1 053		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
AVANCE EN COMPTE COURANT SCI OLYMPE	134	134		
SOUS TOTAL	134	134		
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 375	1 187		

2.4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Nature	Au 31/12/2011*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2012*
IMMOBILISATIONS BRUTES	786	256		1 042
AMORTISSEMENTS CUMULÉS	496	151		647
TOTAL NET	290	105		395

* En millions de F CFA.

2.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature	Au 31/12/2011*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2012*
IMMOBILISATIONS BRUTES	5 528	746	131	6 143
• IMMOBILISATIONS EN COURS	303	188		491
• IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	5 162	556	131	5 587
• IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	63	2		65
• IMMOBILISATIONS PAR RÉALISATION DE GARANTIE				
AMORTISSEMENTS	2 479	531	50	2 960
• IMMOBILISATIONS EN COURS				
• IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	2 429	527	50	2 906
• IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	50	4		54
TOTAL NET	3 049	215	81	3 183

2.6. AUTRES ACTIFS/PASSIFS

2.6.1 Autres actifs

Nature	Au 31/12/2011*	Au 31/12/2012*
DÉBITEURS DIVERS	1 148	1 296
VALEURS NON IMPUTÉES		
VALEURS À L'ENCAISSEMENT	604	1 030
VALEURS À REJETER EN COMPENSATION		
DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS		
STOCKS ET EMPLOIS DIVERS	70	58
CRÉANCES RATTACHÉES	853	1 368
DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS		403
TOTAL	2 675	4 155

2.6.2 Autres passifs

Nature	Au 31/12/2011*	Au 31/12/2012*
DETTES FISCALES		
DETTES SOCIALES		
CRÉDITEURS DIVERS	1 153	1 473
DETTES RATTACHÉES	1 061	940
DIVERS	1 182	236
TOTAL	3 396	2 649

2.7. COMPTES D'ORDRE ET DIVERS

2.7.1 Actif

Comptes d'ordre et divers actif	Au 31/12/2011*	Au 31/12/2012*
CHARGES COMPTABILISÉES D'AVANCE	143	199
PRODUITS À RECEVOIR	258	212
DIVERS	48	59
TOTAL	449	470

2.7.2 Passif

Comptes d'ordre et divers passif	Au 31/12/2011*	Au 31/12/2012*
CHARGES À PAYER	1 244	1 420
PRODUITS PERÇUS D'AVANCE	394	223
DIVERS	107	162
TOTAL	1 745	1 805

2.8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature	Au 31/12/2011*	Au 31/12/2012*
CHARGES DE RETRAITE	336	503
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE	10	10
PERTES ET CHARGES	270	270
TOTAL	616	783

* En millions de F CFA.

2.9. CAPITAUX PROPRES

2.9.1 Détail des capitaux propres

Nature	Montant Au 31/12/2011*	Affectation du résultat 2011*	Autres mouvements*	Montant Au 31/12/2012*
F.R.B.G.	1 605			1 605
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	3 545			3 545
RÉSERVES LÉGALES	1 627	415		2 042
RÉSERVES RÉGLEMENTÉES	188			188
AUTRES RÉSERVES	2 318	750	-2 000	1 068
CAPITAL SOCIAL	6 000		2 000	8 000
FONDS AFFECTÉS (PRÊTS SUBORDONNÉS)				
EMPRUNTS SUBORDONNÉS	455		-182	273
FONDS BLOQUÉS D'ACTIONNAIRES				
REPORT À NOUVEAU				
RÉSULTAT 2011	2 765	-2 765		
RÉSULTAT 2012			3 144	3 144
TOTAL	18 503	-1 600	2 962	19 865

2.9.2 Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux a été doté comme suit (en millions de F CFA, par année de dotation) :

Année	Montant
2008	1 485
2009	120
2010	-
2011	-
2012	-
SOIT AU 31/12/2012	1 605

2.9.3 Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA – NIGER s'élève à 8 000 millions de F CFA. Il est composé de 800 000 titres d'une valeur nominale de 10 000 F CFA.

La structure de l'actionariat est la suivante :

Actionnaires	Structure
BOA WEST AFRICA	49,43 %
ATTICA S.A.	8,41 %
BOAD	7,31 %
AUTRES ACTIONNAIRES	21,27 %
ACTIONNAIRES NATIONAUX	13,37 %
SALARIES	0,21 %
TOTAL	100,00 %

3 / ENGAGEMENTS HORS BILAN

Nature	Au 31/12/2011*	Au 31/12/2012*
ENGAGEMENTS DONNÉS	21 474	32 838
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	1 006	1 455
• EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
• EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	1 006	1 455
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	20 468	31 383
• EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	2 323	2 383
• EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	18 145	29 000
ENGAGEMENTS REÇUS	54 691	55 188
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
• REÇUS DE LA CLIENTÈLE		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	54 691	55 188
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	27 490	27 490
• REÇUS DE LA CLIENTÈLE	27 201	27 697
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

4 / OBSERVATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

Nature	Au 31/12/2011*	Au 31/12/2012*
SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	403	801
• À VUE	42	42
• À TERME	361	759
SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	8 444	9 813
• CRÉANCES COMMERCIALES	33	32
• AUTRES CRÉDITS À COURT TERME	360	1 083
• COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	1 900	2 158
• CRÉDITS À MOYEN TERME	6 003	6 371
• CRÉDITS À LONG TERME	148	169
AUTRES INTERETS		18
TOTAL	8 847	10 632

* En millions de F CFA.

4.2. INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

Nature	Au 31/12/2011*	Au 31/12/2012*
SUR DETTES INTERBANCAIRES	2 538	2 897
• À VUE	75	59
• À TERME	2 463	2 838
SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	1 305	1 739
• À VUE	371	796
• À TERME	934	943
SUR DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE		108
SUR EMPRUNTS SUBORDONNÉS	87	64
TOTAL	3 930	4 808

4.3. COMMISSIONS

Nature	Au 31/12/2011*	Au 31/12/2012*
COMMISSIONS PERÇUES (PRODUITS)	1 325	1 573
• SUR OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES		1
• SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	1 325	1 572
COMMISSIONS VERSÉES (CHARGES)	80	57
• SUR OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES	80	57
• SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		

4.4. FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION

4.4.1 Frais de personnel

Nature	Au 31/12/2011*	Au 31/12/2012*
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 293	1 690
CHARGES SOCIALES	291	293
TOTAL	1 584	1 983

4.4.2 Autres frais généraux

Nature	Au 31/12/2011*	Au 31/12/2012*
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	222	187
REDEVANCE DE CRÉDIT-BAIL		
LOYERS	82	90
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	154	171
PRIMES D'ASSURANCE	116	134
INTERMÉDIAIRES ET HONORAIRES	797	922
PUBLICITÉ, PUBLICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES	238	204
DÉPLACEMENTS MISSIONS ET RÉCEPTIONS	182	219
FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	195	237
ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES	275	300
JETONS DE PRÉSENCE	34	78
MOINS-VALUES DE CESSIONS		
AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	281	297
TOTAL	2 576	2 839

4.5. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

Nature	Au 31/12/2011*	Au 31/12/2012*
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	569	682
• DES IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	545	649
• DES IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	24	33
REPRISES		
TOTAL	569	682

4.6. SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN

Nature	Au 31/12/2011*	Au 31/12/2012*
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-284	-396
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	-80	-148
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-127	-167
PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES		0
REPRISES DE PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE	111	228
REPRISES DE PROVISIONS SUR AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF		9
REPRISES DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11	
RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
TOTAL	-369	-474

* En millions de F CFA.

5 / AUTRES INFORMATIONS

5.1. EFFECTIFS MOYENS

Catégories	2011	2012
CADRES EXPATRIÉS	2	2
CADRES LOCAUX	21	34
GRADÉS	32	49
EMPLOYÉS	87	93
PERSONNEL NON BANCAIRE	4	5
PERSONNEL TEMPORAIRE	32	3
TOTAL	178	186

5.2. CONTREVALEUR DES COMPTES EN DEVICES

Nature	2011*	2012*
ACTIF		
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE	2 549	2 135
• BILLETS ET MONNAIES	149	546
• CORRESPONDANTS BANCAIRES	2 400	1 589
VALEURS À L'ENCAISSEMENT ET DIVERS	27	184
PASSIF		
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE	3	54
• CORRESPONDANTS BANCAIRES		37
• REFINANCEMENTS		
• AUTRES SOMMES DUES	3	17
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	2 265	2 903
• COMPTES ORDINAIRES	2 265	2 903

5.3. AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2012

Nature	En millions de F CFA
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2012	3 144
REPORT À NOUVEAU DE L'EXERCICE 2011	0
TOTAL À RÉPARTIR	3 144
RÉSERVE LÉGALE (15 % DU RÉSULTAT)	472
DIVIDENDE	2 200
RÉSERVES FACULTATIVES	472
NOUVEAU REPORT À NOUVEAU	
TOTAL RÉPARTI	3 144

6 / RÉSULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature	2008	2009	2010	2011	2012
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
• CAPITAL SOCIAL*	2 750	3 500	5 000	6 000	8 000
• NOMBRE DES ACTIONS ORDINAIRES EXISTANTES	275 000	350 000	500 000	600 000	800 000
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE*					
• CHIFFRE D'AFFAIRES	9 926	10 627	11 392	13 838	15 906
• BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 613	3 859	3 529	4 549	5 300
• IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	1 166	1 006	760	846	1 000
• BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 342	1 619	2 211	2 765	3 144
RÉSULTAT PAR ACTION**					
• APRÈS IMPÔTS, AVANT AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	8,9	8,2	5,8	6,2	5,4
• APRÈS IMPÔTS, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	4,9	4,6	4,4	4,6	3,9
PERSONNEL					
• EFFECTIF MOYEN DES SALARIÉS PENDANT L'EXERCICE	82	132	156	178	186
• MONTANT DE LA MASSE SALARIALE DE L'EXERCICE*	593	696	990	1 293	1 690
• SOMMES VERSÉES AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX*	127	207	226	291	293

* En millions de F CFA. ** En milliers de F CFA.